



HAL
open science

Hanoï à l'ère de la mondialisation : les transformations urbaines et leurs impacts

Pauline Dutheil

► **To cite this version:**

Pauline Dutheil. Hanoï à l'ère de la mondialisation : les transformations urbaines et leurs impacts. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. dumas-01808235

HAL Id: dumas-01808235

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01808235>

Submitted on 5 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

HANOÏ, À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION

Les transformations urbaines et leurs impacts



Mémoire de master 2016-2017

Présenté par Pauline DUTHEIL

Sous la direction de Patrick PÉREZ

RÉSUMÉ

À l'ère de la mondialisation, Hanoï se transforme rapidement. Les gratte-ciels naissent sur des terres agricoles et les centres commerciaux font de l'ombre aux vendeurs de rue. Réussira-t-elle à garder son identité ? L'idée est d'abord de contextualiser, de replacer dans l'histoire vietnamienne le phénomène irréversible que connaît aujourd'hui Hanoï : la mondialisation. Nous essayerons de comprendre quels impacts amène cette dernière sur la forme des villes, les mœurs, et la société d'un pays. Hanoï a mis en place un plan d'aménagement pour 2030/2050, dont le choix d'implantation et la nature des projets sont discutables. J'ai choisi de parler de cette nouvelle urbanisation à l'aide de trois exemples, évoquant l'architecture, le système fluvial, et l'agriculture urbaine. Je questionnerai également le rôle du patrimoine face à cette urbanisation massive, afin de comprendre comment le processus de patrimonialisation est apparu à Hanoï, et comment il a évolué jusqu'à l'apparition d'un patrimoine «urbain». Alors qu'un patrimoine « matériel » semble avoir émergé durant ces dernières années à Hanoi, nous verrons que le patrimoine englobe des notions assez subtiles aux yeux des Vietnamiens, qui peinent à exister et à être reconnus tant à l'échelle nationale qu'internationale.

MOTS-CLÉS

Hanoï - Vietnam - Doi Moi - Fleuve Rouge - Mondialisation - Environnement - Urbanisation - Agriculture - Thang Long - Patrimoine

ABSTRACT

In the age of globalization, Hanoi is rapidly changing. Skyscrapers appear on farmland and shopping malls shade street vendors. Will Hanoi succeed in keeping its identity? First, the idea is to contextualize in the Vietnamese history the irreversible phenomenon that Hanoi is experiencing today: globalization. We will try to understand what is the impact of globalization on the shape of cities, customs, and society of a country. Hanoi has put in place a development plan for 2030/2050, whose choice of location and nature of the projects are debatable. I chose to write about this new urbanization through three examples, architecture, the river system, and urban agriculture. Finally, I will question the role of heritage in the face of this massive urbanization, in order to understand how the process of patrimonialization appeared in Hanoi and how it evolved until the appearance of an «urban» heritage. While a «material» heritage seems to have emerged recently in Hanoi, we will see that the heritage encompasses rather subtle notions in the eyes of the Vietnamese, which struggle to exist and to be recognized nationally and internationally.

KEY-WORDS

Hanoï - Vietnam - Doi Moi - Red River - Globalization - Environment - Urbanization - Agriculture - Thang Long - Heritage

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les enseignants de l'Université d'Architecture d'Hanoi ainsi que les professeurs français qui m'ont encadrée durant l'année scolaire. De même, je suis reconnaissante à l'ensemble de l'équipe de l'UNESCO et de la citadelle, particulièrement à M. Phuong mon maître de stage architecte, à Mme Hong, assistante de relations internationales qui m'a aidée pour la partie administrative, ainsi qu'au directeur de la citadelle, M. Tran Viet Anh, qui a accepté de m'accueillir en tant que stagiaire durant trois mois à la citadelle impériale d'Hanoi.

J'ai une pensée pour mes camarades vietnamiens de la FAP06, particulièrement Dang et Lam Son avec lesquels j'ai pu travailler en groupe. J'adresse un remerciement tout particulier à François Mauger, mon partenaire de stage à la citadelle et coéquipier de travail sur la rivière « Cau Bay », sans qui je n'aurais pu mener de telles investigations de terrain. Je pense aussi à mon amie Amélie Grimault qui m'a permis, grâce à de nombreuses discussions, de mettre des mots sur mon expérience vietnamienne. Merci également à Quentin Deloire, qui, avec son mémoire de mobilité sur le Feng Shui au Vietnam, m'a rappelé combien cette croyance était présente dans la culture vietnamienne.

Je voudrais remercier mon tuteur, Patrick Pérez, professeur d'anthropologie à l'ENSA Toulouse, qui a su dès la première année nous transmettre sa passion pour le voyage et l'observation. Il m'a donné la chance d'aller jusqu'au bout de mes idées, grâce à ses conseils toujours justes et pertinents. J'ai pour lui une très grande estime. Enfin, j'adresse un dernier remerciement à Alexandre Moisset et à Sylvie Assassin pour leur relecture et leur présence à ma soutenance.

Mémoire soutenu le 29 Mai 2017, en la présence de Sylvie Assassin, Architecte DPLG, DEA jardins, paysage, territoires ; Alexandre Moisset, paysagiste ; Patrick Pérez, Architecte DPLG, Docteur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (anthropologie sociale). Note obtenue: 17/20.

AVANT-PROPOS

À la fin de ma licence, après l'acquisition de méthodes de projets et d'apports théoriques sur « comment habiter et penser la ville », j'ai vu naître en moi de nombreuses interrogations au sujet des pays en voie de développement. J'ai douté du bien-fondé de notre formation lorsque j'ai réalisé qu'au bout de trois ans, je n'étais pas capable d'estimer le coût des projets que je dessinais et n'avais jamais fait d'exercice pouvant répondre à une situation de crise ou d'urgence. J'ai eu le sentiment que l'enseignement reçu en France dans les écoles d'architecture est une sorte d'utopie difficilement adaptable à des contextes différents de nos pays Européens. Il m'a semblé bon de confronter mes "acquis" à une toute autre réalité.

L'enseignement du projet urbain ou architectural, tel qu'il nous est enseigné, paraît quelque peu fictif quand on tente de l'imaginer à des milliers de kilomètres, particulièrement au Vietnam. En effet, dans l'élan de mondialisation que connaît la ville d'Hanoï, on se rend compte que la motivation principale qui nourrit la conception architecturale est essentiellement la rentabilité de l'ouvrage. Projets immobiliers déconnectés de leur contexte, planifications urbaines démesurées fondées sur des rêves de grandes métropoles, la réalité est bien loin de nos sujets d'école. La question du développement urbain dans les pays émergents semble échapper aux architectes et urbanistes, tant elle rassemble un grand nombre d'acteurs politiques et économiques aux intérêts divergents. Il s'agit d'un conflit d'intérêts complexe, qui favorise l'apparition de nombreux fléaux d'ordre social et environnemental dans les grandes métropoles.

L'objectif de ce mémoire est de comprendre quels sont, pour le cas de la ville d'Hanoï, les facteurs qui ont enclenché ce processus de transformation vers une ville « mondiale », et quelles évolutions socio-spatiales se sont dessinées durant mon année de mobilité. Je m'éloigne parfois d'une vision uniquement architecturale et urbaine, car il est évident que les décisions qui font les villes de demain découlent de la politique, de la situation économique d'un pays et de son histoire.

SOMMAIRE

08 Réflexion

10 Introduction

12 I LE RÉVEIL TARDIF DU VIETNAM

Une lutte perpétuelle pour son indépendance

14 1.1 Les legs des différentes périodes d'occupation

1.1.1 L'influence chinoise

1.1.2 L'occupation française et les guerres successives

1.1.3 Le bilan des guerres

19 1.2 L'ouverture et le décollage économique

1.2.1 Le Doi Moi

1.2.2 L'ASEAN

23 1.3 Les conséquences d'un développement rapide

1.3.1 Les inégalités sociales

1.3.2 La dégradation de l'environnement

1.3.3 La houleuse question foncière

28 II LES TRANSFORMATIONS URBAINES D'HANOÏ ET LEURS IMPACTS

Hanoï 2030, une planification par zonage

30 2.1 Introversion et verticalisation des formes architecturales : Royal City

2.1.1 Maisons-tubes et commerces traditionnels

2.1.2 Royal City: une architecture introvertie

2.1.3 L'émergence des «malls»

40 2.2 Pollution des cours d'eau – à travers la Rivière Cau Bay

2.2.1 Le Fleuve Rouge et ses casiers

2.2.2 Les paysages de l'eau - rivière Cau Bay

2.2.3 Les quartiers sur l'eau

52 2.3 Disparition des terres agricoles – le quartier de Van Quan

2.3.1 L'agriculture urbaine à Hanoï

2.3.2 Conflits d'usage à Van Quan

2.3.2 La pression foncière

60 **III VERS L'IDENTIFICATION DU SENS PATRIMONIAL AU VIETNAM**

La patrimonialisation, outil de sauvegarde de l'identité urbaine ?

62 **3.1 L'évolution du centre historique d'Hanoï**

- 3.1.1 La citadelle de Thang Long, l'élément fondateur de la ville
- 3.1.2 Le rôle des Français durant l'époque coloniale dans le processus de patrimonialisation
- 3.1.3 Indépendance et crise identitaire

67 **3.2 L'émergence d'un « patrimoine urbain » à Hanoï**

- 3.2.1 Le rôle des organismes internationaux – la citadelle de Thang Long, classée patrimoine mondial de l'UNESCO
- 3.2.2 L'impact du tourisme sur le quartier des trente-six corporations
- 3.2.3 Les limites de la patrimonialisation du centre historique

75 **3.3 Un patrimoine immatériel en danger**

- 3.3.1 La géomancie
- 3.3.2 Le système fluvial
- 3.3.3 L'artisanat

80 Conclusion

82 Annexes

86 Références

88 Table des illustrations

RÉFLEXION

« La ville contemporaine est-elle - comme l'aéroport contemporain - «toujours pareille» ? Cette convergence, peut-on la théoriser ? Et dans l'affirmative, vers quelle configuration tendrait-elle ? Celle-ci n'est possible qu'à condition d'évacuer la notion d'identité, ce qui est généralement perçu comme une perte. Étant donné l'ampleur de ce phénomène, il a forcément une signification. Quels sont les inconvénients de l'identité et, à l'inverse, les avantages de l'impersonnalité ? Et si cette homogénéisation apparemment fortuite (et habituellement déplorée) venait d'une intention, de l'abandon délibéré de la différence au profit de la similarité ? Peut-être assistons-nous à un mouvement de libération mondial : « À bas le singulier ! » Et que reste-t-il, une fois éliminée l'identité ? Le générique ? »

Extrait de Rem Koolhaas, «La Ville Générique», S, M, L XL, p.1248, 1995

Fig. 1 : une femme vietnamienne en vélo devant le projet en construction «Le Roi soleil», rue Xuan Dieu. Source : Photographie de l'auteur



CÔNG TRÌNH HỖN HỢP VÀ NHÀ Ở BÀN
D. LEROI SOLEIL
CHỦ ĐẦU TƯ
CÔNG TY CPĐT & DV KS SOLEIL
CHỦ QUẢN ĐẦU TƯ
TÂN HOÀNG MINH GROUP
TƯ VẤN THIẾT KẾ
TÂN HOÀNG MINH Design & Italian Partner
KATSUKI KATSUNORI Design Inc.
SPACE Engineering - DTB Cold - MARTINI Italian Corp
NHÀ THẦU THI CÔNG
CÔNG TY XD DẪN DỤNG VÀ CÔNG NGHIỆP DELTA

INTRODUCTION

Cette citation de Rem Koolhaas prit tout son sens dès mes premiers pas dans la capitale vietnamienne. En effet, il est assez étrange d'être à Hanoï à l'époque où je rédige ce mémoire. J'ai le sentiment d'être entre deux cultures, mais il est évident que l'une progresse au détriment de l'autre. Les gratte-ciels naissent sur des terres agricoles et les centres commerciaux font de l'ombre aux vendeurs de rue. Hanoï se transforme, mais réussira-t-elle à garder son identité ?

L'idée est d'abord de comprendre quels événements ont conduit le Vietnam à mettre en place des réformes pour augmenter sa croissance économique. Le « Doi Moi » ou politique du changement, a marqué l'ouverture du Vietnam ; j'ai souhaité revenir sur les raisons de cette modification radicale d'économie qui arrive après de longues périodes de guerres, afin de contextualiser, de replacer dans l'histoire le phénomène irréversible que connaît aujourd'hui Hanoï : la mondialisation.

En théorie, la mondialisation se définit comme l'élargissement des échanges de biens, de services et de capitaux, du cadre national à la dimension mondiale. C'est donc un phénomène essentiellement économique, mais qui a des impacts indéniables sur la forme des villes, les mœurs, et la société d'un pays. D'un point de vue urbain, Hanoï a mis en place un plan d'aménagement pour 2050, dont le choix d'implantation et la nature des projets sont discutables. J'ai choisi de parler de cette nouvelle urbanisation à l'aide de trois exemples, évoquant chacun trois domaines déterminants pour la ville. D'abord, il conviendra d'analyser l'introversion et la verticalisation des formes architecturales, fait de plus en plus présent, en étudiant Royal City de Vincom. Puis, il semblera pertinent de commenter la question prééminente de l'eau et de son rapport à l'architecture dans les prévisions d'Hanoï 2050 : nous verrons que les cours d'eaux et leur qualité sont menacés. Enfin, il sera nécessaire de réfléchir aux parcelles agricoles présentes dans l'agglomération, leurs perspectives d'évolution, à travers le quartier de Van Quan, alors que la pression foncière n'a jamais été aussi forte dans le centre-ville d'Hanoï.

À une époque charnière où la ville se transforme, je m'intéresserai pour finir au rôle du patrimoine en m'appuyant sur la Citadelle Impériale de Thang Long et le quartier des trente-six corporations, cœur historique de la ville d'Hanoï. Nous tenterons de comprendre comment le processus de patrimonialisation est apparu à Hanoï, et comment il a évolué jusqu'à l'apparition d'un patrimoine « urbain ». Nous questionnerons cette forme de patrimonialisation et analyserons le lien qu'elle entretient avec les touristes et les locaux. Mon expérience de stage au sein de la Citadelle de Thang Long me permettra de témoigner du rôle que joue l'UNESCO sur un site classé internationalement. Enfin, alors qu'un patrimoine « matériel » semble avoir émergé durant ces dernières années à Hanoï, nous tenterons de comprendre quelles significations les Vietnamiens donnent au patrimoine. Nous verrons qu'il englobe des notions assez subtiles, qui peinent à exister et à être reconnues tant à l'échelle nationale qu'internationale.

I LE RÉVEIL TARDIF DU VIETNAM

Lectures croisées sur une histoire agitée

L'objectif de cette première partie est de présenter les éléments clés de l'histoire du Vietnam et de son développement économique, afin de comprendre sa situation actuelle. Pour ce faire, je m'appuie sur différents ouvrages, mêlant récits chronologiques sur les guerres du Vietnam, divers écrits traitant des enjeux géopolitiques, et des articles présentant les facteurs politiques, économiques, et sociaux influant sur le développement du Vietnam.

Fig. 2 : Trafic routier, Rue Chi Cong. Source : Photographie de l'auteur



1.1 Les legs des différentes périodes d'occupation

1.1.1 L'influence chinoise

Il paraît fondamental de rapprocher le Vietnam de la Chine tant ces deux pays sont liés depuis des millénaires. En effet, le Vietnam fut sous possession de la Chine pendant plus de mille ans, de -111 avant JC jusqu'en 939. La volonté d'être indépendant forgea la conscience nationale vietnamienne. Le pays devint libre en 939, mais, étant encore considéré comme un état vassal, il maintint des relations étroites avec la Chine. Du X^{ème} au XVI^{ème} siècle se déroula une période de conquête par le Sud, et différents conflits entre l'empire Champs et les Khmers, qui se disputèrent des territoires. Du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, le Vietnam fut divisé en deux. La famille Trinh domina le Nord, et les Nguyen le Sud, avec comme capitale Hué. Le souverain, Le Ne, ne régnait plus que symboliquement. Les Nguyen finirent par obtenir la totalité du pays, appelé pour la première fois « Viet Nam » ce qui signifie « le Sud peuplé par les Viet » (Herland, 1999, p.20). Durant leur conquête par le Sud, les Vietnamiens diffusèrent cette culture chinoise à l'ensemble du pays.

Culturellement, la Chine apporta beaucoup au Vietnam, le Chinois resta la langue administrative et littéraire jusqu'au XVIII^{ème} siècle, le confucianisme s'imposa au Vietnam, et l'espace urbain même s'inspira de la géomancie chinoise. En effet, l'architecture de la communauté chinoise est largement influencée par la pratique du Feng Shui, qui signifie littéralement « vent » et « eau ». Ces deux éléments interagissent ensemble pour réguler la vie humaine. Dans cette culture originale, prônant l'équilibre, on peut voir également une explication culturelle du maintien, au fil des siècles, du parti unique existant au sein de la Chine et du Vietnam. L'État et le parti unique sont perçus comme un sous ensemble de cet harmonie naturelle.

L'État a comme mission de participer au bon équilibre de la société en évitant les conflits, et en faisant gage de paix et de sérénité. Les familles, quant à elles, se doivent d'être « loyales, morales, et d'avoir le sens de l'intérêt collectif », suivant les principes du confucianisme. (Delalande, 2007, p.41). Le pouvoir trouve sa légitimité en sa capacité à éloigner les conflits, contrairement à nos modèles occidentaux où le gouvernement se doit de gérer les oppositions entre différentes idéologies inscrites dans nos mœurs depuis des années : patrons/ouvriers, idéologies politiques (gauche/droite). Cette vision de l'État permet une certaine stabilité politique du parti communiste au Vietnam et explique aussi la réticence à entrevoir un changement de régime politique.



1.12 L'occupation française et les guerres successives

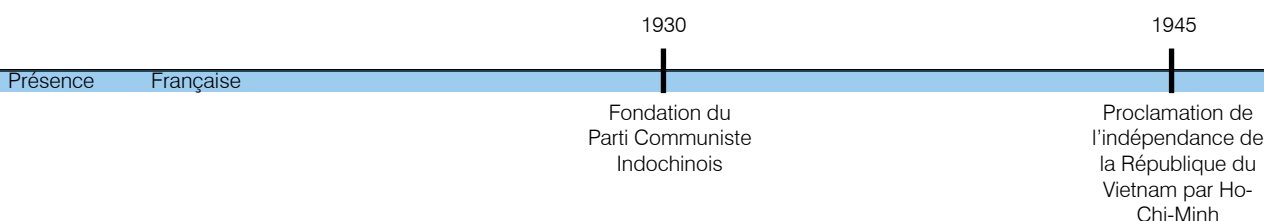
Au XIX^{ème} siècle, le Vietnam était un pays unifié et prospère et pourtant il dut faire face aux assauts d'un nouvel adversaire : La France. La conquête française s'amorça sous le règne de Napoléon III en 1859 avec l'attaque de Saigon par la marine française et la prise de la Cochinchine, puis se poursuivit pendant la Troisième République. A la fin du XIX^{ème} siècle, tout le territoire vietnamien était sous domination française. Les motivations étaient avant tout économiques, car la possession du Vietnam signifiait un accès à l'immense marché chinois. Divisé en deux protectorats, l'Annam et le Tonkin, et une colonie la Cochinchine, le Vietnam faisait alors partie d'un ensemble plus vaste comprenant aussi les protectorats du Cambodge et du Laos. L'ensemble fut nommé union indochinoise et fut représenté par un gouverneur général. Le système mis en place était celui d'une colonie d'exploitation, les Français développèrent des industries d'exportation (thé, hévéa, charbon, caoutchouc, riz) exportées à destination des marchés asiatiques mais aussi vers la métropole (Tertrais, 2004, p.12). L'Indochine représentait une des composantes les plus lucratives de l'empire colonial français, mais aussi la plus peuplée.



Fig. 3 : L'Indochine durant la colonisation. Source : Larousse encyclopédie

Faute de réformes économiques et politiques face aux inégalités croissantes, des manifestations populaires de paysans et d'ouvriers éclatèrent, encadrées par le parti communiste indochinois, à partir de 1930/1931. Ce dernier fut nouvellement créé par Nguyen Sinh Cung, qui devint Ho Chi Minh, une figure majeure du communisme international et des luttes anticoloniales. Pendant la seconde guerre mondiale, l'Indochine fut occupée par l'armée japonaise ; la présence japonaise ainsi que l'affaiblissement évident de la France en Europe et en Indochine firent que le nationalisme vietnamien se renforça et Ho Chi Minh prit position au Tonkin où il créa le Vietminh, la lutte pour l'indépendance du Vietnam, en 1941. Lorsque le général Leclerc arriva à Saigon en octobre 1945, Ho chi Minh avait déjà déclaré l'indépendance du Vietnam un mois plus tôt, et il en était devenu le président (Herland, 1999, p.21). Devant le refus de compromis des parties françaises autant que vietnamiennes, la guerre éclata à la fin de l'année 1946 et dura huit ans.

La France souhaite conserver l'Indochine, tandis que les États-Unis s'inquiètent de l'avancée du communisme en Asie sous l'impulsion de la Chine. La France envoya alors son armée afin de pacifier le pays et de réduire le Vietminh. Les troupes françaises se trouvèrent rapidement en difficulté face au Vietminh, qui tenait les campagnes rizicoles et menait une guérilla féroce avec l'aide de la Chine. Le débarquement



de l'armée française à Dien Bien Phu, attaque qui se termina le 7 mai 1954, sonna le déclin de l'Indochine française (Tertrais, 2004, p.31) . Les accords de Genève signés en juillet 1954 mirent fin à ce conflit. Ils prévirent le retrait des troupes françaises, reconnurent un Vietnam indépendant, mais divisé en deux entités politiques de part et d'autre du 17ème parallèle. Cette division territoriale fut aussi idéologique, entre un nord communiste et un sud pro-occidental. Elle déclencha une guerre civile dans laquelle les États-Unis s'engagèrent pour contrer l'expansion du communisme.

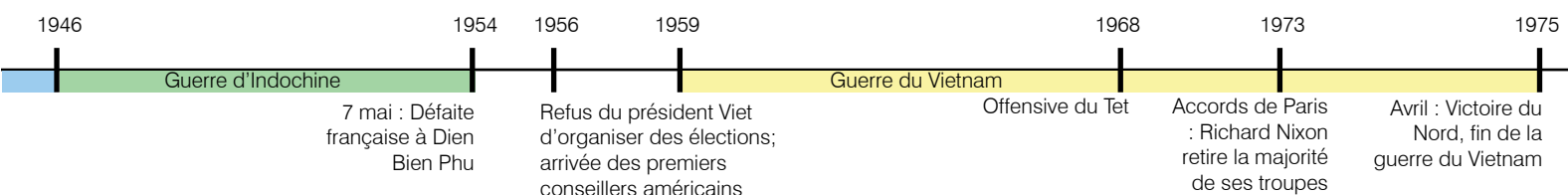
Ainsi, dix ans après les accords de Genève, le Vietnam fut à nouveau en situation de belligérance. Pour empêcher la chute du régime de Saïgon, les Américains intervinrent directement à partir de 1965. L'aviation américaine déversa des bombes sur le nord pour détruire ses capacités productives. Au plus fort du conflit, en 1968, 500 000 Américains (Tertrais, 2004, p.38) étaient sur place, avec des moyens matériels très largement supérieurs, et pourtant les États-Unis essuyèrent à leur tour une défaite, et se retirèrent en 1973 en ayant perdu près de 60 000 hommes. Privé de ce soutien direct, le gouvernement de Saïgon tomba le 30 avril 1975. Le Vietnam fut réuni sous la régie du Parti communiste vietnamien ; le pays retrouva enfin la paix mais il était ravagé.

Malgré la pacification vietnamienne, la péninsule indochinoise fut toujours instable de par la conjoncture au Cambodge. A partir de 1975, ce dernier fut dirigé par des communistes soutenus par la Chine: les Khmers rouges. Ces derniers manifestèrent rapidement leur hostilité à l'égard du Vietnam. La tension monta et les incidents se multiplièrent entre les deux nations jusqu'à l'invasion du Cambodge par le Vietnam à la fin de l'année 1978. Le Vietnam occupa alors le Cambodge durant une décennie et mit en place un gouvernement pro vietnamien, toujours en place aujourd'hui et qui est perçu comme nettement sous l'influence vietnamienne (Herland, 1999, p.26).

1.13 Le bilan des guerres

Durant la guerre contre les Français, les dégâts furent limités car il s'agissait essentiellement d'une guerre au sol, il y eut surtout quelques sabotages de voies ferrées et des destructions au nord du pays.

De 1955 à 1975, les dirigeants nord vietnamiens mirent en place une économie socialiste dirigée, en commençant par une réforme agraire. Celle-ci, qui visait initialement à prendre la terre aux « riches » pour la remettre aux pauvres, aboutit à une collectivisation de l'agriculture. Comme la propriété privée disparut, s'agissant de «coopérative socialiste»



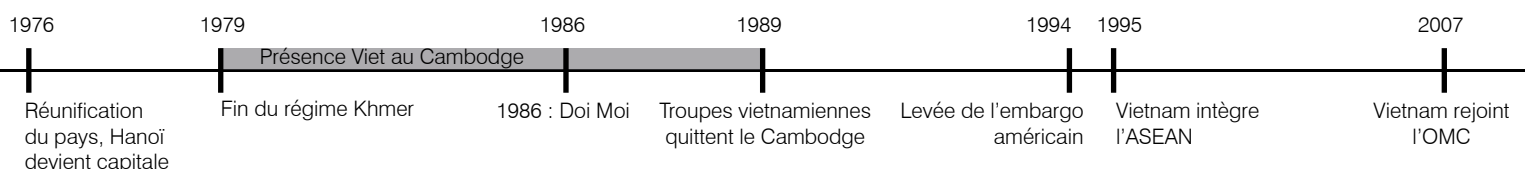
la rémunération des paysans devint complètement indépendante des récoltes de chaque membre. Les agriculteurs, totalement désintéressés des résultats de leur coopérative, entraînèrent une chute de la productivité.

En 1965, les investissements publics dans l'industrie lourde furent près de sept fois plus importants que dans l'industrie légère, et deux fois plus importants que dans l'agriculture (Herland, 1999, p.74). Le terme « industrie lourde » se rapporte aux types d'entreprises qui exigent pour exister un capital élevé, comme par exemple la production de fer, de charbon, de pétrole... Cette attitude, celle de favoriser l'industrie lourde dans une économie principalement agricole, traduit la volonté de brûler les étapes du développement. Elle favorise l'émergence d'un secteur considéré comme le plus indispensable de tous pour permettre la croissance des autres secteurs d'activités. Pendant cette période, l'économie vietnamienne se fit aider par les pays voisins qui financèrent son déficit sans cesse croissant.

Durant la guerre contre les Américains, des milliers de visages furent détruits, l'économie ruinée, et le territoire fut victime d'un véritable écocide. Le napalm et les défoliants tels que l'agent orange détruisirent les forêts, les rizières, et eurent des conséquences dramatiques sur les populations telles que les déformations et les cancers. Les pertes humaines, sur presque trente ans de conflit, sont estimées à plus de trois millions de morts au cours des deux guerres. (Delalande, 2007, p.56)

De 1975 à 1980, après la réunification du Vietnam, le gouvernement se fixa deux priorités : la « socialisation du Sud » et la défense de la patrie. Des causes extérieures dont l'embargo américain et l'arrêt de l'aide américaine au sud du Vietnam n'arrangèrent pas la situation économique globale du pays. L'occupation du Cambodge et la guerre contre la Chine en Février/Mars 1979 mirent le Vietnam dans une situation délicate face à la communauté internationale, qui ne soutint pas ses actions. Au sud, la collectivisation forcée des terres entraîna la baisse de la productivité. De plus, les prix d'achats des produits agricoles furent fixés trop bas par l'État, ce qui incita les paysans à refuser de vendre. Le riz manqua dans les villes. La production agricole baissa deux années de suite, tandis que le gouvernement continua à favoriser l'industrie lourde.

Pour l'artisanat comme l'agriculture, un marché libre se devait d'être maintenu afin de permettre la circulation des biens qui n'étaient pas commercialisés. Cependant, en 1985, l'industrie légère représentait moins du quart du total des investissements industriels de l'État, et l'agriculture dépassait à peine la moitié de la part de l'industrie (Herland, 1999, p.77) : l'État continuait à faire une part trop belle à l'industrie lourde.



En 1975, après ces deux guerres destructrices, le Vietnam devint le pays le plus en retard de ceux d'Asie dans la modernisation de ses infrastructures. Entre 1979 et 1989 la population augmenta de 2.1% par an (Herland, 1999, p.78) . La production vivrière ne fut plus suffisante pour nourrir l'ensemble des habitants. On vit aussi des régions frappées par la disette. Le Vietnam, à l'époque, était plus mal classé que des nations comme le Bangladesh, le Sri Lanka, la Birmanie... Dans cette situation de crise sans précédent, les dirigeants politiques décidèrent de réagir.

Tableau 7. - La couverture des besoins alimentaires vietnamiens. Quelques indicateurs (1976-1997)

	1976	1980	1984	1989	1997
Population (en millions)	49,2	53,7	58,7	64,4	76
Production alimentaire (en millions de tonnes équivalent paddy) (1)	13,5	14,4	17,8	21,4	30,6
Production alimentaire par habitant (en kg)	274,4	268,2	303,5	332,9	398,0
en % des besoins (100 % = 365 kg)	75	73	83	91	109

Sources :

- 1976 à 1989 : Pnud, *Rapport sur l'économie du Vietnam*, comité d'État au Plan, Hanoi, 1990, p. 101.
- 1997 : Nguyen Sinh Cuc, « 10 Nam Sau Nghi Quyet 10 (1988-1998) » (« Agriculture du Vietnam. 10 ans d'application du Khoan 10 (1988-1998) », *Tạp Chí Công Sản*, n° 10, mai 1998, p. 28-31.

(1) Par exemple, 1 tonne de sucre, contenant 2 fois plus de calories qu'une tonne de paddy, vaudra donc 2 tonnes équivalent paddy.

Fig. 4 : La couverture des besoins alimentaires des Vietnamiens (1976-1997). Source : *Le Vietnam en mutation*, Herland Michel, 1999, La Documentation Française, p.78

Au vu de ce bilan, plus d'un million de Vietnamiens furent le pays entre 1975 et 1989 dont cent mille boat-people, qui se réfugièrent dans des camps de premier accueil. Ils s'expatrièrent essentiellement en Thaïlande, Malaisie, ou Hong Kong, par des moyens périlleux et clandestins. Ces embarcations causèrent de nombreux accidents et décès, par noyade et famine. Ce sont ces boat-people qui formèrent la diaspora vietnamienne notamment aux États-Unis et en France. (Tertrais, 2004, p.52)

1.2 L'ouverture et le décollage économique

1.2.1 Le Doi Moi

L'expression Doi Moi ne signifie pas « transition » mais rénovation, connotant un nouveau départ, une reconstruction après une période difficile, la guerre et les mesures communistes drastiques. En 1986, les dirigeants adoptèrent de nouvelles mesures libérales, présentées comme nécessaires à l'évolution économique du pays. En 1986, Truong Chinh émit une critique de la politique menée durant les années précédant le Doi Moi :

« Dans les années passées, nous avons commis des erreurs dont la source se trouvait dans l'infantilisme gauchiste, le volontarisme et le mépris des lois économiques. Ces erreurs nous ont conduits à bâtir une structure économique accordant à l'industrie lourde une place démesurée par rapport à nos possibilités réelles ; à maintenir trop longtemps un système de gestion bureaucratique fonctionnant sur la base de subventions (aux entreprises non rentables) ... qui nous a rendu exagérément dépendants de l'aide étrangère (soviétique en l'occurrence) ; à tenter de réaliser la transformation socialiste complète de notre pays trop brutalement par la suppression des secteurs « économiques non socialistes... Ces insuffisances et ces défauts ont eu pour résultat la paralysie des forces productives... »

Nhan Dan, 20 octobre 1986. Cité par Vo Nhan (Tri), *Vietnam's Economie Policy since 1975*, p. 181-182, extrait de Herland, *Le Vietnam en mutation*, p.79

Étonnantes et nouvelles dans un discours politique, les causes identifiées font bien l'éloge de la concurrence et du marché comme les meilleurs moyens d'atteindre l'objectif de croissance économique. On sent que le gouvernement tend à s'éloigner d'un système de planification centralisée. Il remet en question l'efficacité du régime soviétique. Les principales réformes du Doi Moi eurent lieu dans quatre domaines :

- Décollectivisation

En avril 1988, apparut le retour à une agriculture essentiellement privée car les coopératives avaient moins de poids que les paysans seuls. Il fut mis en place l'allocation des terres aux familles par des baux de longue durée, transmissibles en ligne directe. L'usage du terrain fut concédé pour quinze ans puis plus tard pour vingt ans. L'agriculteur retrouva de la motivation car il perçut clairement le rapport entre sa terre et son revenu. En 1989, la production agricole atteignit vingt millions de tonnes permettant au pays d'être presque autonome pour ses besoins alimentaires (Delalande, 2007, p.126). Les paysans maintinrent leurs efforts, permettant au Vietnam de devenir le deuxième exportateur de riz et de café. La libération des marchés ne se limita pas qu'au secteur agricole. Les autres secteurs tels que le transport routier, le commerce, l'artisanat, la petite industrie, montèrent en puissance car il s'agissait

de domaines oubliés par les services de l'État. C'est donc uniquement grâce aux Vietnamiens que l'économie connut d'abord un décollage sans précédent. Ils surent aller dans le bon sens pour leur intérêt personnel et celui du pays.

Mais ces entreprises familiales, qui devinrent pourtant le premier pourvoyeur d'emploi, se trouvaient informelles. Elles étaient hors fiscalité, faisant partie de la contrebande. Elles finirent par représenter une certaine forme de pouvoir, qu'il est difficile de remettre dans la légalité. Elles concurrencèrent directement le secteur légal. Pour tenter de contrôler cette puissance, des descentes de police eurent lieu, afin de vérifier que les commerçants étaient bien déclarés et n'écoulaient pas des produits de contrebande. L'État chercha à rendre plus simple les procédures de mise en règle et offrit des avantages pour inciter les petites entreprises à se légaliser. Le statut légal fut indispensable pour avoir accès au crédit bancaire, pour conclure un bail ou acheter un fonds de commerce (Delalande, 2007, p.139). Le milieu informel perdure cependant, et conserve un fort poids politique du fait de son omniprésence au Vietnam. Les autorités politiques hésitent encore à se saisir pleinement du problème.

- Les entreprises publiques

L'État décida de maintenir sous sa coupe des firmes publiques. Il était plus simple en effet de passer d'un système de planification centralisée à des entreprises d'État plutôt que d'envisager brutalement un passage à l'économie de marché. La Chine, modèle économique, avait su aussi conserver des industries d'État, et connaissait déjà une forte croissance. Le Vietnam décida de faire de même. D'un point de vue pratique, il était aussi beaucoup plus simple pour le parti politique d'avoir le contrôle sur ces entreprises, puisque ces dernières dépendaient entièrement de lui. Ce maintien du secteur public permit d'éviter une désorganisation totale de l'économie, en cette période de transition. Par la suite, ces entreprises posèrent toutefois problème car la concurrence avec le secteur privé se fit sentir. L'État doit désormais apporter une aide financière pour leur survie ou envisager de les dissoudre tout en acceptant de provoquer du chômage... (Delalande, 2007, p.129)

- Une ouverture progressive

Contrairement aux idées reçues, le Vietnam prit d'abord soin, dans un premier temps, de contrôler son ouverture. Il s'ouvrit d'abord par le biais de l'ASEAN puis à la zone de libre échange ; ensuite, il établit des accords commerciaux avec les États-Unis ; enfin, il intégra l'OMC en 2007. Le système mis en place le plus efficace fut la monnaie : elle est non convertible. Le taux de change est fixé par l'État lui-même, puisqu'il est impossible de sortir du pays le Dong pour le changer à l'étranger. Cette méthode évita une sortie de l'épargne nationale en Dong, qui se serait transformée en dollars une fois à l'étranger, faisant baisser le cours du Dong. Durant la crise asiatique, ce système fit ses preuves car la croissance du PIB ne descendit jamais en dessous de 4.8% en 1998

pour le Vietnam, alors que celle de l'Indonésie par exemple descendit jusqu'à -17%. (Delalande, 2007, p.131) Le Vietnam garda longtemps des tarifs avantageux pour ses entreprises d'État, et il existait encore des tarifs douaniers et des obstacles de norme techniques et sanitaires qui freinaient les IDE. Cette politique se transforma vite en un développement extraverti incitant au maximum les investissements étrangers pour maintenir et faire exploser la croissance, comme beaucoup de ses voisins. Mais cette prudence à ses débuts peut expliquer le décollage de l'économie. L'État n'oublia pas ses entreprises publiques au début, même si la donne est en train de changer.

1.22 L'ASEAN

Le Vietnam et le reste de l'Asie du sud-est furent entraînés dans les conflits mondiaux du XX^{ème} siècle « malgré eux ». Lorsque l'association se créa, la guerre froide battait encore son plein, et certains observateurs pensent que l'ASEAN fut un « produit dérivé » (Boisseau Du Rocher, 2015, p.57) de la guerre froide, à l'initiative des Etats Unis. L'objectif de l'ASEAN (l'association des nations du sud-est asiatique) à sa création était de surmonter les obstacles à la cohésion induit par l'histoire et la géographie. Créée en 1967 à Bangkok, l'association politique, économique et culturelle était composée de cinq pays fondateurs, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande, et Singapour. En 1967, trois objectifs furent établis : assurer la stabilité politique et économique de la région, servir le lieu de conciliation pour les conflits entre pays membres, accélérer le développement économique et social. À ses débuts, alors que le Vietnam était en pleine expansion communiste, le but de l'ASEAN fut de contenir le communisme vietnamien.

Le Vietnam la rejoint en 1995. Cela permit au pays de rejoindre un organisme largement connu, permettant au parti communiste affaibli une assurance pour l'avenir, une meilleure crédibilité auprès du peuple vietnamien. Il existait aussi un intérêt sécuritaire et stratégique, par un rapprochement avec les États-Unis et l'Union Européenne. Les pays voisins suivirent le pas, les futurs adhérents furent le Myanmar, le Laos, et le Cambodge. Cette association, peu regardante sur la situation des droits de l'homme, rendait l'adhésion assez facile car il ne s'agissait pas d'un organisme contraignant et structuré. En 1998, tous les pays de la région étaient membres (Delalande, 2007, p.21). Cependant, la faiblesse des Etats qui constituent cette institution la fragilisa. L'ASEAN ne se mêla pas des affaires intérieures de ses membres, les considérant comme trop faibles pour recevoir une critique extérieure publique. Aussi, l'ASEAN n'eut pas d'exécutif fort pouvant gérer les problèmes et pouvant trancher entre plusieurs choix ; nombre de décisions restèrent sans réponse. L'ASEAN eut du mal à réagir face à la crise économique qui toucha la région en 1997.

Parallèlement à l'ASEAN, naquit également ASEAN Plus Trois (APT) en 1997, lors de la préparation du premier Asia-Europe Meeting à Singapour. Il s'agit d'une rencontre entre l'ASEAN et la Chine, la Corée du Sud, le Japon. En 2000, la Chine déclara vouloir instaurer une zone de

libre-échange entre elle et l'ASEAN, qui fut mise en place avec tous les membres en 2015. L'APT permet à l'ASEAN d'avoir plus de poids dans les négociations internationales, comme l'OMC, en contrebalançant l'influence de l'UE et de l'ALENA. Aussi, l'ASEAN sait qu'elle nécessite d'autres puissances pour régler les questions de sécurité en son sein. Elle invite donc à ses sommets 13 partenaires de dialogues : Australie, Canada, Chine, Corée du Sud, Corée du Nord, Etats Unis, Inde, Japon, Mongolie, Nouvelle Zélande, Papouasie Nouvelle Guinée, Union Européenne, Russie. Cela lui permet d'aborder des thèmes sur leur relation économique et leur sécurité (Delalande, 2007, p.23) .

Le Vietnam a besoin de l'ASEAN pour stabiliser ses relations avec la Chine, et devenir une des plus grandes puissances de la région. La Chine a toujours vu d'un œil méfiant cette alliance, la percevant comme une influence déguisée des États-Unis. Son attitude en mer de Chine méridionale est particulièrement démonstrative, elle a d'abord regardé les pays membres revendiquer chacun leur partie avant de réclamer la sienne. Les enjeux de ces querelles sont autant politiques qu'économiques, puisque cette mer détient des ressources énergétiques très importantes. Les États-Unis surveillent ce conflit de près, et tiennent à se rapprocher des états riverains de la mer de Chine, inquiets par la posture chinoise. Au printemps 2012, les Américains conduisirent avec le Vietnam des exercices militaires dans le port de Cam Ranh, qui fut dans les années 1960 une base américaine lors de la guerre du Vietnam. Ce dernier cherche à détenir des systèmes d'armement américain, acquisition rendue possible suite à la récente venue du président Barack Obama en mai 2016, qui lève définitivement l'embargo sur la vente d'équipement militaire au Vietnam. Celui-ci doit désormais accepter l'aide américaine et sa puissance militaire s'il veut espérer contrer les revendications chinoises.



Fig 5 : Etats membres de l'ASEAN
Source : www.geohealthseasia.org

1.3 Les conséquences d'un développement rapide

1.31 Les inégalités sociales

La santé et l'éducation se dégradèrent étonnamment après le Doi moi, car ce secteur n'était pas la priorité du gouvernement, comme expliqué précédemment. L'accès à l'éducation et à la santé fut donc très inégalitaire, le budget de l'État diminua entre 2000 et 2004. Dans le domaine de la santé. Une assurance maladie est obligatoire pour les salariés, et une assurance maladie volontaire est possible pour les autres. Or, très peu de personnes ont les moyens de la payer, notamment la population rurale, qui doit compter sur les économies de leur famille pour accéder aux soins dont ils ont besoin. Les structures hospitalières privées se multiplient, pour pallier les carences du système hospitalier qui suscite méfiance. Les infrastructures vietnamiennes sont en effet vétustes, les équipements anciens. Les plus aisés se rendent à l'étranger pour recevoir leur soin médical.

Dans l'éducation, on voit apparaître une ségrégation. On recense 94% d'alphabétisation, ce qui reflète la priorité donnée par l'État à l'éducation de base, comme de nombreux pays communistes depuis 1945 (Gironde et Tessier, 2015, p.175). L'État a des objectifs ambitieux pour sa jeunesse, qui doit être formée pour permettre le décollage du pays dans la technologie ; mais l'interrogation porte sur la qualité de l'enseignement secondaire et supérieur, qui n'est pas à la hauteur des ambitions de l'État. En effet, ce dernier n'a pas assez de fonds pour assurer ses objectifs dans le secteur de l'éducation, ce sont donc les établissements privés provenant de l'étranger qui se développent, attirant les étudiants issus des classes favorisées. Pour intégrer les meilleures écoles, des cours supplémentaires payants sont proposés par des enseignants à la retraite. Les familles préfèrent scolariser leurs enfants dans des écoles de type occidental, et les envoyer s'ils le peuvent étudier à l'étranger. On assiste à une fuite des élites face à laquelle l'État est quasi impuissant tant l'engouement pour l'étranger est fort.

Il est difficile d'évaluer le taux de chômage, sachant qu'il n'y a aucune aide délivrée aux personnes sans emploi. Il est aussi délicat de faire la part des choses entre la femme qui vend des fruits dans la rue, l'homme qui propose du maïs grillé... Ces gens-là sont-ils au chômage, ou actifs ? Le travail des enfants pose aussi question. Beaucoup de jeunes ne croient plus en l'agriculture comme métier d'avenir, contrairement à leurs parents qui ont bénéficié d'une croissance constante grâce à l'essor économique du pays. En 2009, les trois quarts des moins de 26 ans exercent une activités professionnelle non agricole (Gironde et Tessier, 2015, p.168) . On constate un vieillissement de la population active agricole très fort : les foyers ne s'orientent plus vers l'agriculture pour gagner leur vie. De nombreux jeunes diplômés ne trouvent pas toujours d'activité professionnelle. La diminution globale de la pauvreté est incontestable, mais les écarts sociaux s'accroissent dangereusement. Les actes de délinquance se multiplient en ville ; des gangs apparaissent.

1.32 La dégradation de l'environnement

Suite à cette évolution rapide, les catastrophes naturelles se multiplient et empêchent le Vietnam de se développer de façon durable. Il y a encore peu de temps, on imaginait les terres du Vietnam fertiles et recouvertes de végétaux, qui avaient été si précieuses aux Viet Cong durant la guerre face aux Américains. Or, des années plus tard, il ne subsiste presque rien du couvert forestier originel. Bien que le Vietnam bénéficie d'un climat optimal pour le développement d'une forêt dense, l'évolution du pays d'un point de vue environnemental a pris une tournure différente. Alors que le Vietnam était encore boisé à 43% en 1943, (Roche et De Koninck, 2002), ce taux a considérablement chuté à cause de la déforestation massive. Certaines pratiques de «brûlis» opérées par des industriels, qui consistent à brûler massivement des forêts entières afin de pouvoir cultiver les terres, ont eu un rôle dans cette disparition des terres agricoles. L'autre cause de déforestation, plus importante, est due aux guerres successives et notamment à l'écocide durant celle du Vietnam contre les Américains, où l'agent orange a eu pour but de détruire les forêts où se cachait l'armée vietnamienne. Enfin, la coupe commerciale, de plus en plus présente, contribue aussi à cette déforestation massive. Cette éradication engendre des glissements de terrains, et le recul du couvert forestier près des delta engendre des crues de plus en plus fréquentes et catastrophiques (Roche et De Koninck, 2002). Aussi, le Vietnam se classe en tête des pays les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques; mais le plus inquiétant reste la dégradation environnementale causée par l'homme et ses activités. Ces facteurs risquent d'engendrer une hausse des températures, des sécheresses, et la montée du niveau de la mer, ce qui pourrait avoir des conséquences dramatiques pour ce territoire composé de 3200km de littoral. L'urbanisation massive de celui-ci et l'imperméabilité des terres aggravent ce phénomène.



Fig. 6 : rivière « décharge », Rue Thuy Kue, Hanoi. Source: Photographie de l'auteur

Pour cette société historiquement organisée en village, la mutation territoriale la plus importante a été la densification et l'extension considérable du tissu urbain qui accompagne cette transition économique. La population urbaine a augmenté de moitié passant de 19.5% à 32.3% en 2013 (Gironde et Tessier, 2015, p.163). La ville, avec un nombre d'habitant par kilomètre carré extrêmement élevé, doit faire face à des problèmes de congestion urbaine (saturation des réseaux viaires et des transports publics), qui provoquent une forte pollution de l'air. La gestion des déchets est inefficace. En effet, des « décharges » informelles sont présentes dans les villes et partout sur le territoire, traduisant l'incapacité du pays à absorber et recycler ses déchets. Aussi, comme les systèmes d'assainissement et d'évacuation des eaux ne sont pas optimaux, les villes sont souvent inondées lors des périodes de moussons. L'absence de volonté des pouvoirs publics est nettement visible sur ces questions.

Enfin, des événements fortuits, liés à l'industrialisation massive de la région sud-asiatique, font apparaître de nombreux scandales au sein du pays. Par exemple, en Avril 2016 une centaine de tonnes

de palourdes et de poissons morts a été retrouvée le long des plages au centre du pays, provoquant l'inquiétude de la population et des pêcheurs. Ce dégât écologique a été causé par une conduite d'eau usée qui relie la mer à l'usine d'acier d'une compagnie taïwanaise implantée au centre du Vietnam, dans la région de Ha Tinh. L'État vietnamien a en effet attribué une licence d'exploitation de cette terre pour soixante-dix ans au groupe taïwanais afin d'y déployer ses activités (Philip, Le Monde, 05.2016) Cette catastrophe a engendré, au delà de la perte d'une biodiversité aquatique, l'absence de récoltes pour les pêcheurs de la région qui se sont retrouvés sans ressources.



Fig 7 : Une femme collecte les palourdes mortes à Ha Tinh 04.2016
Source : AFP, STRINGER
<http://www.rfi.fr/>

1.33 La houleuse question foncière

Suite au Doi Moi, le foncier au Vietnam est devenu un produit financier à part entière qui doit pouvoir se vendre facilement, à un coût élevé. La propriété privée sur le sol vietnamien n'existe pas. La terre est répartie à la population et chaque personne occupant une parcelle dispose d'un droit d'usage spécifique. A l'heure actuelle, la question foncière constitue le sujet de saisine le plus fréquent des juridictions étatiques. Les causes sont multiples : expropriation, corruption, abus de pouvoir des autorités locales, le tout provoquant un mécontentement grandissant auprès du peuple vietnamien, victime d'injustice. Or, le Vietnam doit continuer à développer son économie et terminer l'industrialisation du pays d'ici 2020. Les autorités doivent donc continuer les prises de possession de terrains, en vue de favoriser la création de projets d'intérêt public. Cependant, il est nécessaire pour l'État d'apporter plus de transparence dans les autorités gestionnaires du foncier. C'est l'objectif de la nouvelle loi foncière de 2013, dont les enjeux sont clairement expliqués dans le travail de recherche de Marie Lan Nguyen Leroy, *Les enjeux de la nouvelle réforme foncière au Vietnam*, publié en 2015.

Depuis la dernière loi foncière de 2003, le premier problème de taille vient du fait qu'une seule et même autorité prend toutes les mesures sur les procédures liées au foncier. Elle prend la décision de l'expropriation, décide du montant des indemnités, reçoit les plaintes, et assure la conciliation entre les parties (Nguyen Leroy, 2015, p.8). Lorsqu'une sentence est donnée, il est donc difficile pour la personne expropriée d'avoir de réel recours efficace, puisque toutes les prises de décisions sont données par une même instance qui défend un intérêt unique. Les indemnités proposées aux personnes délogées sont trop basses, en coupure totale avec le prix du marché. Au sein de ces autorités, il existe également des abus, certains administratifs demandent des «pots de vin» contre la réalisation de formalités comme l'allocation des terres, la location de parcelles, le déblaiement de parcelles... (Vilsalmon, 2014, p.21). Il existe un réel rapport de force dont la population sort toujours perdante.



Fig 9 : Projet immobilier abandonné près du quartier de Van Quan.
Source : Photographie de l'auteur

Toujours dans cette quête de rentabilité, les projets s'inscrivent dans le territoire en faisant abstraction du contexte social, de bien-être et de développement durable. Rares sont ceux qui incluent des espaces de socialisation, qui tissent du lien entre les différentes entités urbaines (raccord ville - village) et qui répondent vraiment aux besoins des habitants (absence d'infrastructures et de services publics). A cette inadéquation entre projets et contexte socio-spatial s'ajoute la crise de l'immobilier de 2008, qui a contribué à l'augmentation des projets inachevés, appelés « nouvelles zones urbaines fantômes », projets immobiliers de grande envergure, rasant parfois des villages, et ne trouvant pas d'acheteur. C'est dans ce climat de tension que la nouvelle loi foncière de 2013 a été érigée. Pour tenter d'apporter des améliorations sur le sujet du foncier, la population a été consultée à partir de janvier 2013. Cette consultation a pris la forme de cycles de conférences, de réunions, et de rencontres, organisés par le Front de la Patrie, les autorités locales, et diverses instances politiques du Parti. Six millions d'avis ont ainsi pu être relevés (Nguyen Leroy, 2015, p.37). La majorité des sondés affirment douter de la neutralité des procédures d'expropriation. La nouvelle loi, parue en 2013, est plus détaillée que celle de 2003, et contient au total deux-cent-douze articles.

L'un des progrès notables concerne la meilleure communication entre les autorités et la population sur la question d'aménagement des sols. L'article 43 dispose que les autorités ont la responsabilité de consulter les habitants à travers le site internet du ministère des ressources naturelles et de l'environnement, et peut organiser des conférences pour communiquer sur la gestion des terres. Selon l'article 69, les personnes expropriées doivent être consultées sur les indemnités et les aides au relogement. Aussi, l'article 84 assure de mettre en place un soutien et une aide pour la reconversion si un changement de profession est engendré par l'expropriation. Pour une meilleure transparence par rapport à la loi de 2003, de nouveaux outils doivent être mis en place, comme des systèmes d'information foncier et des archives foncières. La nouvelle loi cherche à mettre en avant une meilleure cohérence en matière de planification, en introduisant une planification par « régions socio-économiques ». Aussi, d'après l'article 40, les districts devront élaborer un plan d'utilisation de la terre qui devra mettre en exergue celles à exproprier et leur superficie afin de mieux cerner les besoins du territoire. Ces obligations ont pour but de lutter contre les exceptions hors planification trop souvent permises par les autorités publiques. Ces articles amènent donc à penser que les décisions d'expropriation s'inscriront dans une logique réelle et globale d'aménagement du territoire et non d'arrangements à l'amiable, à l'origine de nombreux abus.

Or, comme le souligne Marie Lan Nguyen Leroy, il est important de constater que ce n'est pas la commission des lois mais la commission de l'économie qui a examiné le projet de loi. Son objectif de fond est avant tout d'optimiser l'exploitation des ressources financières en attirant les investissements privés. Aussi, la raison d'être de cette nouvelle loi est de limiter au maximum les transactions informelles qui constituent des pertes conséquentes pour l'État vietnamien, qui souhaiterait taxer et

obtenir des impôts sur tous ses terrains par les droits d'usage. Le travail de planification a donc pour but de repérer des parcelles frauduleuses, non taxées, afin de réguler et de limiter les occupations illégales. Aussi, d'après l'article 101, l'attribution d'un droit d'usage ne sera possible que si l'occupation du terrain est conforme au plan d'utilisation de la terre déterminé par les autorités.

Si des mesures plus favorables semblent être prises pour le sort des expropriés, c'est aussi pour accélérer et rendre plus simple les processus d'expropriation. En effet, la lenteur de ces procédures retarde considérablement l'avancée de projets urbains d'envergure, comme la ligne 3 du métro à Hanoï, retardée à l'heure actuelle de six ans, jusqu'en 2018 (Nguyen Leroy, 2015, p.54). La loi de 2013 ne résout pas le problème de cumul de compétences des autorités locales. Aucune expertise indépendante n'a été mise en place pour fixer le prix des indemnités, des taxes... Comme le fait remarquer l'auteur, la majorité des présidents de la province sont également membres du Comité central du Parti ; sur 21 membres du comité d'inspection centrale, 11 d'entre eux occupent des fonctions à l'échelon provincial (Nguyen Leroy, 2015, p.60). Le cumul des fonctions rend possibles des liens très étroits entre État et provinces, et permet d'influer de façon conséquente dans la prise de décisions favorables aux autorités provinciales.

Enfin, grande nouveauté pour relancer le foncier, l'ouverture du droit d'usage sur le sol aux étrangers, puisque les villas font désormais partie des biens «achetables». Cependant, une personne allogène ne peut pas acheter n'importe quel bien au Vietnam: ce dernier doit obligatoirement faire partie d'un «programme immobilier commercial», par exemple un appartement dans un condominium ou une villa située dans un lotissement. Ces projets appartiennent à des promoteurs légalement enregistrés au Vietnam, qui disposent d'un droit d'usage sur le sol et sont vendus pour une durée de détention de 50 ans pour un étranger, renouvelable une fois. (Fidal Asiattorneys, Leptitjournal). Il existe aujourd'hui un écart important entre les compensations de l'État et le prix du « marché » qui, sous l'effet de l'urbanisation massive des villes, s'envole.

Localisation	Prix du marché, Prix de revente *	Compensation
EcoPark, Van Giang	> 6.000.000 VND/m ²	150.000 VND/m ²
Duong Noi	> 8.000.000 VND/m ²	260.000 VND/m ²
Vu Ban	850.000 VND/m ²	67.000 VND/m ²
Dak Nong	10 Ha	1 Ha

* 100 000 VND = 4 euros
1 000 000 VND = 40 euros

Fig 8 : écarts entre prix officiels et prix de compensation pour une terre rizicole.
Source : Vilsalmon, 2014, p.21

En définitif, la nouvelle loi foncière de 2013 tente d'apporter des améliorations mais reste floue car elle ne restreint pas l'action des autorités locales, et tend même à l'amplifier ; elle ne permettra probablement pas d'éviter les problèmes de corruption et de transaction informelle, fléau majeur de tout un pays.

II LES TRANSFORMATIONS URBAINES D'HANOÏ ET LEURS IMPACTS

Hanoï 2050, une planification par zonage

Après avoir explicité les enjeux auxquels va devoir faire face le Vietnam dans les années à venir, analysons maintenant les transformations urbaines opérées actuellement dans la capitale vietnamienne. Le gouvernement a sélectionné, parmi vingt-et-un compétiteurs internationaux, une équipe pour développer le master plan d'Hanoï d'ici 2030 à 2050. L'équipe retenue est composée de l'agence américaine Perkins Eastman, et de deux agences coréennes POSCO E&C et JINA Architects Co.

Selon ces projections, la région de Hanoï comprendra la ville de Hanoï et ses neuf provinces voisines. Elle comptera 17.6 millions d'habitants, et une superficie de plus de 24.300km², soit le double qu'actuellement. La région de Hanoï deviendrait en 2050 l'un des plus grands centres urbains et économiques d'Asie-Pacifique. Le chef du gouvernement a demandé au ministère de l'agriculture et du développement rural de travailler avec la ville de Hanoï pour assainir, draguer le lit des cours d'eau et prévoir l'aménagement de quais. Le but est de « faciliter le transport, d'assurer l'évacuation des eaux usées et de favoriser le développement touristique » (Le courrier du Vietnam, 03.2016).

Ce schéma directeur a pour but de donner à la capitale un centre urbain modernisé (avec des tours et de grandes artères de circulation), de nouveaux quartiers d'affaires, une ceinture verte à vocation maraîchère et récréative, et des pôles urbains périphériques nouveaux (Pulliat, 2012). Or, ce document permet peu de se projeter dans ce que pourra être la future mégapole. En effet, il n'est composé que d'aplats, issus d'une réflexion par zonage. Il paraît assez brut et inquiétant ; il n'a pas été effectué avec les habitants et l'on se demande comment s'expliquent les choix d'activités sur ces parcelles « colorées ». De plus, nous allons voir à travers trois exemples que la plupart des projets en cours ne respectent pas l'environnement et vont à l'encontre des mœurs vietnamiennes.

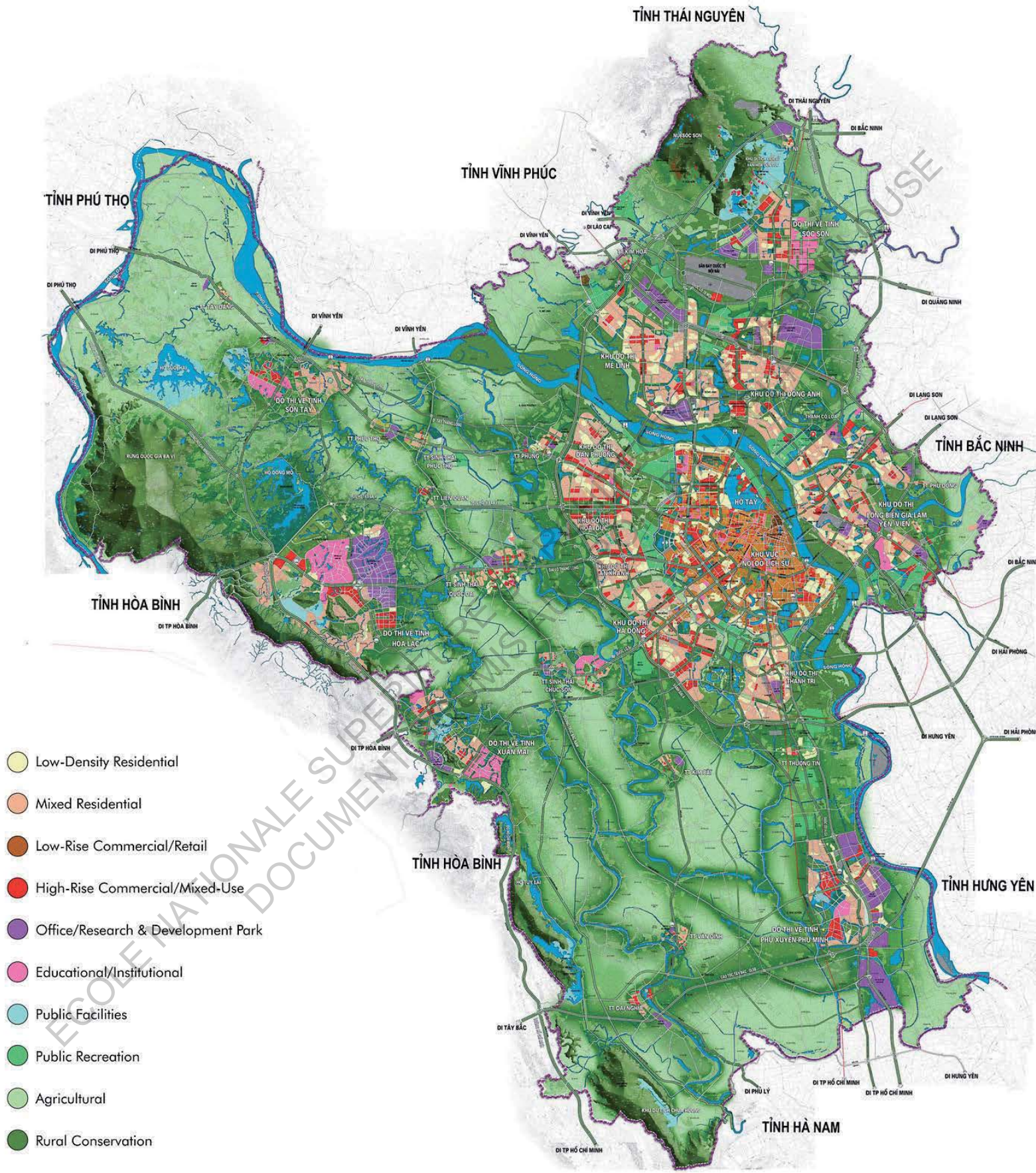


Fig. 10 : Plan prévisionnel d'Hanoi 2030 par Perkins Eastman
 Source : <http://www.perkinseastman.com/>

2.1 Introversion et verticalisation des formes architecturales :

2.1.1 Maisons-tubes et commerces traditionnels

Il me paraît important de présenter en amont le mode d'habitat le plus commun au Vietnam : la maison-tube. Lorsque les ruraux vinrent s'installer à Hanoï, ils durent se partager des lots de terrains de part et d'autre de la route. Ils s'en répartirent par famille, s'abritèrent temporairement dans des huttes avant de construire leur logement. La maison urbaine traditionnelle vietnamienne est intéressante pour diverses raisons. Toute en hauteur, elle s'organise verticalement et possède un rez-de-chaussée toujours ouvert sur la rue. Elle se caractérise par son étroitesse, large de 3 à 5m, elle peut être profonde de 10 à 20m, et s'élever sur plusieurs niveaux. Les pièces sont polyvalentes, toutes en longueur, et permettent d'agencer plusieurs espaces privés sur un même niveau. Les maisons-tubes abritent plusieurs générations d'une même famille et évoluent selon les besoins (ex : construction d'un étage supplémentaire pour l'arrivée d'une femme et d'un enfant).

La force de ce type d'habitat réside dans la porosité qu'il met en place entre la sphère publique et la sphère privée. Le lieu de vie majeur (le salon ou le commerce) donne sur la rue, avec laquelle il communique directement. La seule séparation physique correspond à une marche. La rue est extension du bâti, et vice versa. Souvent, lorsque l'on marche dans les ruelles, nos yeux se perdent et assistent à des scènes de vie du quotidien, qui ont lieu directement à côté de nous : des femmes qui cuisinent, des familles qui dînent, un couple qui regarde la télé. Cette disposition offre au piéton une expérience unique, qui lui permet d'être au cœur de l'intimité des familles le temps de quelques pas. Les contacts se créent plus rapidement. Les échanges et les sourires sont plus nombreux. Vous semblez toujours le bienvenu face à ces gens qui ne ferment jamais leur porte.

La rue, au Vietnam, possède mille facettes. On ne peut pas en définir une par la description de son architecture, mais plutôt par la



en témoigne le quartier des trente-six corporations où les rues portent le nom des activités artisanales qu'elles abritent. Comme en témoigne le collage de façade ci-joint, la rue est faite d'une juxtaposition de maisons aux couleurs, matériaux, hauteurs et styles différents. Il s'agit là d'un vrai patchwork architectural, qui confère à Hanoï son charme particulier. Difficile de s'y repérer au premier abord, tant la quantité d'informations visuelles y est forte et changeante. Une rue n'est jamais la même, en fonction de l'horaire et des activités qui s'y déroulent (ex: tabourets et tables sur les trottoirs durant les repas, présence ou absence de vendeurs de rue...).

Comme nous l'avons vu précédemment, l'entreprise privée étant largement encouragée suite au Doi moi, la majorité des rez-de-chaussée s'est rapidement transformée en commerces. Ils sont presque tous composés de façon similaire : une pièce à vivre ou un espace commercial, qui permet à la famille de se retrouver ou d'accueillir les clients, puis, une arrière-boutique qui correspond à une pièce de stockage ou une autre pièce de vie. Ces activités et ces échanges permanents « sur les trottoirs » rendent la ville extrêmement animée. La présence de ces petits commerces permet également de favoriser le sentiment d'appartenance à un quartier ; tous possèdent leur cantine de rue, leur « Bia Hoi », leur épicerie, leur marché. La proximité est aussi un atout : il est très facile de trouver ce dont on a besoin sans avoir à traverser la ville, ce qui simplifie la vie des personnes âgées ou handicapées. Ces commerces de rue permettent à des milliers de Vietnamiens de gagner leur vie. Ils sont plus ou moins formels. La plupart des vendeurs ne déclarent pas leurs revenus. En outre, on remarque de façon systématique une appropriation du trottoir, qui permet aux restaurateurs d'étendre leurs équipements en plastique sur l'extérieur, ou aux vendeurs d'exposer leurs produits dehors. La rue au Vietnam est difficilement praticable par le piéton : les trottoirs sont souvent encombrés, étroits, fissurés, voire inexistants. C'est pour cela que la plupart des déplacements, même courts, se font en deux roues. Souvent, les gens restent même sur leur moto pour effectuer leurs achats.

Fig. 11: Collage de façades, rue Vong Thi. Source : Photographies de l'auteur



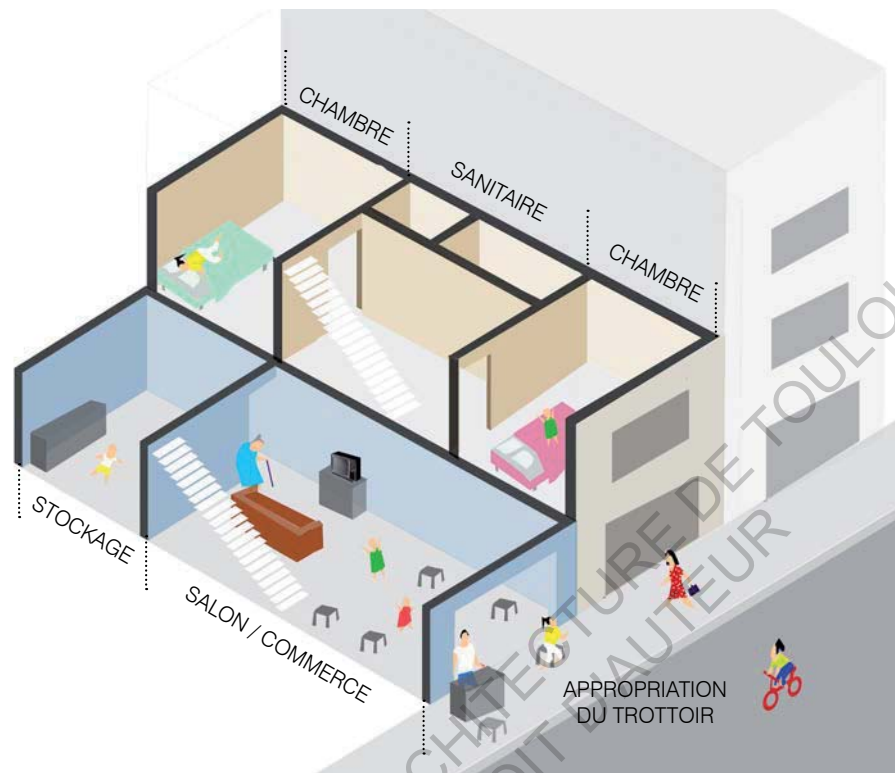


Fig. 12 : Schéma explicatif de l'organisation des maisons-tubes
 Source : Schéma de l'auteur

Aussi, les Vietnamiens s'approprient énormément les trottoirs, les terrains vagues ou inutilisés, pour y vendre leurs produits, créant ainsi des marchés spontanés plus ou moins grands et permanents. Les Vietnamiens et restaurateurs de rue se fournissent majoritairement dans ces endroits. Sur les trottoirs, on trouve majoritairement des vendeurs de fruits et légumes, de maïs grillé, tandis qu'on trouve sur les marchés plus officiels des fruits, légumes, viandes, poissons, et du riz sous toutes ses formes. En résultent, dans le paysage urbain, des odeurs, des parfums, qui caractérisent des lieux.

Loin de nos univers aseptisés, cette façon de commercer dans la rue donne le sentiment de retrouver la vraie valeur des choses, grâce aux prix plus qu'abordables des produits et leur dimension locale. En effet, la plupart des marchands font des aller-retours dans la journée entre les villages autour d'Hanoï et le centre-ville pour vendre leurs denrées. La distance entre le champs et le lieu de vente paraît être à une échelle logique. Aussi, il est possible de choisir son canard vivant sur le marché et de venir le chercher trente minutes plus tard vidé et plumé. Si cela peut paraître au premier abord déroutant, cela me semble, avec du recul, beaucoup moins choquant que d'être confronté au quotidien à nos viandes sous vide dans les rayons de supermarchés. Nous sommes loin des normes d'hygiène et sanitaires que doivent respecter à la lettre nos entreprises agroalimentaires. Nous sommes dans quelque chose de plus authentique et de moins transformé qui, au final, paraît plus sain que ce que nous connaissons en Occident.



Fig. 13 : Vendeurs de Rue, rue Hoang Quoc Viet, Hanoi
Source : Photographie de l'auteur



Fig. 14 : Marché Khu đô thị Vạn Quán, Phúc La
Source : Photographie de l'auteur

2.1.2 Royal City : une architecture introvertie

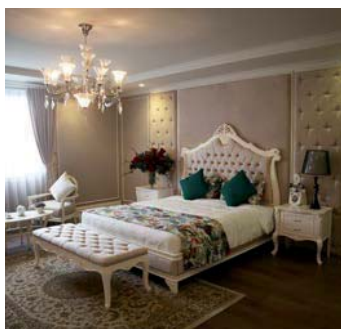


Fig. 15 : Photographie d'une chambre des nouvelles résidences Vinhomes Riverside, à Hanoï. Source : Photographie de l'auteur

L'un des impacts le plus visible de la mondialisation dans le Hanoï d'aujourd'hui réside dans son architecture. Les maisons-tubes se transforment. Les plus riches se permettent des villas modernes, influencées par divers styles, occidentaux et orientaux. Il est d'ailleurs très troublant de constater que le baroque est largement convoité pour la décoration intérieure des tours d'habitation et des « resorts », ainsi que pour les villas individuelles. Aussi, on voit apparaître depuis les années 2000 une verticalisation de l'habitat. Le modèle occidental semble faire rêver. La ville d'Hanoï, influencée par des idéaux occidentaux, se modernise, en copiant et mélangeant différents courants, mais n'innove pas. La ville se standardise, se « verticalise » et commence à perdre son identité architecturale.

Nous allons voir que les nouveaux projets urbains vont à l'encontre de ce rapport à la rue, pourtant fondamental au Vietnam. Les commanditaires prennent le contrôle des parcelles et n'hésitent pas à déloger les activités agricoles ou à démolir les dernières constructions pour y bâtir des tours d'habitation sans rapport avec leur contexte. Une fois la parcelle obtenue, il s'agit de recréer un îlot fermé sur lui-même, totalement introverti. La mode est à la construction de condominiums, de quartiers sécurisés, d'écoquartiers, ne communiquant pas avec l'extérieur. Se mettent en place des barrières extrêmement violentes et sans transition entre l'espace public et ces espaces privés. Souvent, ces seuils sont matérialisés par des portails ou des barrières, surveillés par des gardiens.



Fig. 16 : Entrée sécurisée de Ciputra, au Nord Ouest d'Hanoï. Source : Photographie de l'auteur

Pour l'analyse qui suit, nous nous appuyons sur Royal City de Vincom, situé au sud-ouest d'Hanoï. Le promoteur est Vincom JSC, connu pour avoir lancé de nombreux projets de centres commerciaux, à Hanoï et à Ho Chi Minh. Le méga mall Royal City abrite plus de trois-mille appartements ainsi que le plus grand centre commercial souterrain du Vietnam, de nombreux loisirs, (parc aquatique intérieur, patinoire, jeux, cinéma, etc.), des écoles internationales, un parking souterrain. L'intérieur des appartements est défini comme étant « inspiré par le style élégant européen », il en existe trente-neuf types d'une superficie allant de quatre-vingt-huit à cent-quatre-vingt-sept mètres carrés.



Fig. 17 : Vue aérienne 2016 (Google Earth) de Royal City, rue Nguyen Trai, Hanoi. Source: auteur

Ce qui nous frappe d'abord, en vue aérienne, c'est la dimension du projet. L'échelle paraît démesurée quand on la compare à la densité d'habitation aux alentours. La taille de la parcelle est de l'ordre de mille-deux-cents mètres carrés. On voit déjà à travers le plan masse une introversion de la forme architecturale. Les quatre blocs d'habitation majeurs forment un ovale fermé sur l'extérieur. Aucune rue ne pénètre à travers ces éléments massifs. Vue depuis l'axe principal, sa volumétrie détonne par rapport à la taille du bâti environnant. En effet, le tissu urbain d'Hanoi n'est pas très haut car les maisons-tubes dépassent rarement les cinq ou six étages. L'édifice lui, possède trente-cinq niveaux, il se trouve donc environ sept fois plus haut que tout ce qui l'entoure. Aussi, dans la rue principale au sud de l'édifice, le métro est en construction. Il paraît surélevé, aérien et se détache du sol. Cela donne le sentiment que les dernières réalisations symbolisant la modernité (métro, mall, tours) prennent de la hauteur pour se placer à distance et regarder de haut cette terre où tout «grouille». Cela traduit aussi la volonté d'une partie de la population de s'en éloigner physiquement en prenant de la hauteur. En effet, la nouvelle classe moyenne ne veut plus de la rue, qui lui paraît trop sale et bruyante, et aspire dorénavant à des logements équipés, sécurisés. L'ascension sociale se caractérise au Vietnam par un rejet des valeurs existantes, qui se ressent dans ces nouvelles architectures qui peinent à s'inscrire dans un site. En effet, tous les nouveaux projets de la capitale dont Royal City préfèrent ignorer le «déjà là», qui n'a aucune valeur particulière aux yeux des nouveaux constructeurs.



Fig. 18 : Vue depuis la rue du projet Royal City, rue Nguyen Trai, Hanoi. Source : Photographie de l'auteur



Fig. 19 : Photographie de l'entrée de l'université Lomonosov, à Moscou, Russie.
Source: <http://www.alamy.com/>

L'édifice n'est pas sans rappeler l'architecture stalinienne et plus particulièrement celle de l'Université de Moscou construite en 1953 et faisant parti des gratte-ciels staliniens, ensemble de monuments érigés après la seconde guerre mondiale par Staline, qui lança l'édification de huit gratte-ciels pour symboliser les huit-cents ans de la capitale Moscou. Sept furent construits de 1952 à 1955, appelés les Sept Sœurs de Moscou. L'Université de Moscou et Royal City sont similaires dans le style, mais aussi par leurs jardins, tous deux anglo-indiens coloniaux. Comme Staline avait fondé ces bâtiments pour montrer la puissance du régime soviétique, Hanoi semble vouloir faire pousser ces tours qui incarnent la «réussite» économique du Vietnam.



Fig. 20 : Vue frontale de l'arche d'entrée, Royal City, Hanoi. Source : www.hanoiapartmentsforrent.com

Le premier bloc le plus au sud fait office d'entrée pour le centre commercial. À sa droite, se trouve une grande arche symbolisant l'entrée, le seuil. Elle est magistrale, et met en place une façon cérémoniale d'entrer dans le lieu. Cela détonne quelque peu, dans une ville où comme nous l'avons vu, l'habitat est ouvert sur la rue. Dans les formes et l'intention, nous pouvons la comparer à l'immense structure à colonne qui marque l'entrée de l'Université Lomonosov à Moscou. Cette volonté d'apporter de l'attention au seuil cherche à mettre en évidence une différence de style et de «standing» entre les abords du site et Royal City. C'est une façon de «filtrer» les allers-retours, et peut être de n'attirer ainsi qu'un certain type de personnes. Au cœur de cette place, se dessine un univers bétonné, très imposant. La juxtaposition d'immeubles donne le sentiment d'entrer dans une «ville dans la ville», semblant recréer un décor de «barres» à perte de vue. A trois-cents-soixante degrés, aucune percée sur les environs n'existe ; on en oublierait presque la ville vietnamienne. En effet, ce projet n'interagit pas avec son site et pourrait être implanté n'importe où. La place et les jardins, s'ils avaient été en bord de parcelle, auraient pu faire lien entre le complexe et le reste de la ville. Or la place est mise en cœur d'îlot, laissant entrevoir des perspectives assez effrayantes car confinées, mélangeant plusieurs époques et plusieurs styles. Le jardin, lui, laisse entrevoir des statues, rappelant l'époque grecque.

De nombreux Vietnamiens, particulièrement des jeunes, viennent se promener sur cette place. Avec leur smartphone en main, ils se photographient, en foulant le sol bétonné et propre. Les jeunes Vietnamiens associent une après-midi dans le complexe à une brève immersion dans un univers occidental, qu'ils idéalisent. Ce lieu paraît différent. Leur visite à Royal City semble s'apparenter à une sortie dans un parc d'attraction. On peut voir leur tête en l'air et leurs yeux ébahis, devant ces volumes étonnants, ces carrés de verdure parfaitement maîtrisés, et ces fontaines.



Fig. 21 : Photographie de l'université Lomonosov. Source : site officiel <http://www.msu.ru/en/>



Fig. 22 : Vue des jardins, Royal City, Hanoï. Source : Photographie de l'auteur

Au delà du symbole occidental que la tour incarne, il est essentiel de souligner que la ville d'Hanoï comprend peu de grande place aménagée où il serait agréable de se balader, loin du tumulte de la rue. Or, la nouvelle classe moyenne aspire de plus en plus à avoir de l'espace, à pouvoir mieux «respirer», et se tourne donc vers ce genre de complexe. Les grands ensembles semblent offrir une solution à ce besoin de distance avec la rue, mais personne ne semble se rendre compte de l'impact social que cela pourrait avoir dans une ville comme Hanoï, où le rôle de la rue dans la société est prépondérant. Il est toujours difficile, en tant qu'europeen et au vu de l'histoire, de voir ce genre d'architecture d'un bon œil. Cependant, il faut comprendre que l'évolution de la civilisation au Vietnam se traduit souvent par un rejet brutal des anciennes valeurs. Il leur est difficile de trouver un équilibre entre leurs mœurs et leurs nouvelles aspirations. D'un point de vue architectural et urbain, le résultat n'est pas idéal, et multiplier ce genre d'architecture standard ne permettra pas de répondre sur du long terme aux besoins de la ville et de la société.

2.1.3 L'émergence des «malls»

À Royal City, les rez-de-chaussée des bâtiments sont dénués d'activités. La façade principale donne sur une grande pièce composée exclusivement de distributeurs de billets, comme à Las Vegas par exemple. Il n'y a donc pas de franc rapport entre la rue et le bâtiment, et le programme du rez-de-chaussée laisse présager la suite. Il faut se rendre au sous-sol pour trouver les commerces, qui ne bénéficient pas de lumière naturelle ni d'ouverture sur l'extérieur, renforçant encore la coupure et le décalage avec la ville. Le centre commercial ressemble à ce que l'on peut connaître partout dans le monde, on y trouve de nombreux services : restauration, vêtements, électronique, loisirs.... Or, la différence réside dans l'impopularité que connaissent ces endroits. On n'y voit pas foule un samedi après-midi. En effet, il paraît invraisemblable de venir acheter ici des articles plus chers qu'aux prix européens, alors que l'on trouve tout et n'importe quoi dans les rues d'Hanoï à moindre prix. Les centres commerciaux de ce type ne touchent pour le moment que la classe moyenne ou supérieure, aux revenus élevés.

D'un «mall» (centre commercial en anglais) à l'autre, dans n'importe quelle ville, se trouvent les mêmes magasins, produits, activités, associés à une image de modernité. Des salles de sports, de la restauration rapide, des grandes surfaces, conditionnent les modes de vie et les imaginaires de tous les consommateurs. Comment encore penser par soi-même, connaître ses désirs profonds, quand on subit la publicité permanente de ces grandes marques amenées par la mondialisation ? Si au Vietnam, ces centres n'attirent pour le moment que les plus aisés, on peut supposer que ces endroits vont connaître une augmentation de leur fréquentation dans quelques années. A Hanoï, de nombreux projets incluant des centres commerciaux sont actuellement en construction.

La verticalisation du bâti risque d'entraîner, au-delà de la disparition d'une typologie architecturale surnommée maison-tube, la perte d'une façon de vivre et de commercer. Il est frustrant de voir le Vietnam, qui connaît un développement urbain fort, rentrer dans ces moules préconçus, là où il serait encore possible d'inventer d'autres façons de faire la ville, en restant soucieux des productions locales. Un contraste est de plus en plus visible entre la volonté de l'État de dessiner une ville moderne via des supermarchés formalisés et un réseau d'approvisionnement informel qui répond aux usages de la majorité des citadins (Pulliat, 2012). L'augmentation des centres commerciaux et l'absence de communication entre les tours et la rue risquent de faire diminuer la consommation des habitants auprès des commerces de proximité. Cela risquerait, à terme, d'impacter sur l'économie locale. Cela pourrait entraîner, à cause de la disparition des commerces de proximité, l'apparition d'une catégorie de personnes sans revenu, situation qui est actuellement très rare au Vietnam, car même les plus démunis arrivent à vendre des gadgets ou de la nourriture dans la rue. On ne voit pas encore de mendicité comme on la connaît en Europe. Pour combien de temps ?



Fig. 23 : Salle de sport dans le mall de Royan City, Hanoi
Source : Photographie de l'auteur



Fig. 24 : Galerie marchande dans le mall de Royan City, Hanoi
Source : Photographie de l'auteur

2.2 Pollution des cours d'eau – à travers la Rivière Cau Bay

2.2.1 Le Fleuve rouge et ses casiers



Fig. 25 : Le Fleuve Rouge, de la Chine au Vietnam. Source : Carte de l'auteur

Le Vietnam est un pays intimement lié à l'eau. Celle-ci est omniprésente dans le paysage et le quotidien, à tel point que le terme «nuoc» désigne aussi bien l'eau que la notion de pays (Gilard, 2006). Hanoï est situé au bord du delta du Fleuve Rouge, voie navigable entre le golfe du Tonkin jusqu'au sud de la Chine. Le Fleuve Rouge est une zone privilégiée du pays de par la qualité de ses sols et sa ressource en eau, qui a permis le développement de la civilisation vietnamienne, grâce à une activité agricole et rizicole optimale. En effet, il représente le plus important grenier à riz du Vietnam, et les aménagements effectués par les paysans pour assurer l'irrigation du riz témoignent de la relation particulière qui existe entre la population et son milieu. Le delta abrite environ quinze millions d'habitants, avec une densité extrêmement forte en milieu rural, supérieure à mille habitants au kilomètre carré (Gilard, 2006). Aussi, le Fleuve Rouge traverse de grandes villes telles que Hanoï et Haiphong, et les activités autour du delta représentent à peu près un quart du PIB national et 20% de la production nationale de riz (AFD, 2010).

Le régime climatique est un régime à quatre saisons, où le pic maximal se situe durant l'été. Le fleuve évolue suivant ces conditions, par une crue annuelle marquée entre les mois d'août et novembre. La crue est donc un élément météorologique, et les berges du delta sont donc naturellement des zones inondables. Certaines grandes crues, notamment celles de 1945 et 1971 (AFD, 2010) causèrent parfois de terribles dégâts, allant au-delà des systèmes d'endiguement. Depuis toujours, l'homme tenta donc de faire face à ces crues par des systèmes artificiels, en créant des digues. Les premières édifications furent possibles grâce à des techniques empruntées aux Chinois, puis, à l'aide de l'État central et de l'administration vietnamienne, et enfin lors de la colonisation française, qui permit la finalisation du processus

d'endiguement (Fontenelle, 2006). Aujourd'hui le gouvernement continue cette politique avec l'apport financier de grands bailleurs de fonds, comme la Banque Mondiale, la Banque Asiatique de Développement, afin de rendre toujours plus performant le réseau de digues le long du delta.

Actuellement, ce dernier compte environ trente casiers hydrauliques, des bras affluents et défluent, parfois artificiels, qui permettent l'écoulement des eaux jusqu'à l'embouchure maritime. Au sein de chaque casier, existe un réseau de canaux permettant l'irrigation ou l'assainissement, qui a un rôle contradictoire : maintenir une quantité minimum d'eau en période de basses eaux et éviter les surplus d'eau en période de hautes eaux (Gilard, 2006).



Fig. 26 : Division du delta du Fleuve Rouge en trente casiers hydrauliques primaires
Source : redessiné et complété par l'auteur, sur la base de Fontenelle, 2006, p.55.

Pendant les périodes critiques, et notamment au début des années 1970, ont été mis en place de petites stations de pompage d'appoint, financées localement. Elles avaient pour but de compenser les dérèglements liés à l'eau, mais elles ont entraîné la fragmentation progressive des systèmes hydrauliques (Fontenelle, 2006). L'apparition de ces stations de pompes locales ont complexifié la gestion des ressources en eaux, ainsi que sa gestion administrative. Une multitude d'acteurs entre alors en jeu : le ministère de l'agriculture et du développement rural, les autorités provinciales, le ministère de la construction, les autorités locales.... Comme le souligne Fontenelle dans son article, l'État semble osciller entre deux positions. Il laisse plus de capacités aux autorités locales en vue d'obtenir des aides financières extérieures internationales pour permettre une croissance économique continue et voulue depuis le Doi Moi. En parallèle, il tient à maintenir la maîtrise technique et politique de la ressource et de la population, en régulant les systèmes. Cette attitude entraîne des difficultés en matières de gouvernance et de financement de l'activité hydraulique.

Hanoï entraîne dans son développement des transformations autour du delta du Fleuve Rouge. De nombreux axes de circulations ont été créés, notamment celui entre Hanoï et Haiphong, Ninh Binh, Hoa Lac... (Gilard, 2006) Plusieurs zones industrielles apparaissent autour de ces grands axes, où le prix des parcelles a fortement augmenté à cause de la spéculation foncière ; ainsi, des rizières et des canaux sont remblayés pour laisser place à des usines. Les nombreux aménagements hydrauliques ont permis d'étendre les surfaces cultivées ainsi que l'accroissement de la population. Les risques de sécheresse et d'inondations ont indéniablement diminué, et, alors que le milieu paraissait hostile à « l'humanisation », l'exploitation du delta s'est développée à son maximum. Aussi, le niveau du Fleuve Rouge à Hanoï baisse pour une raison : on creuse le fond du fleuve pour en extraire du sable et les côtés du cours d'eau s'érodent naturellement. La rivière s'élargit en même temps. Ce changement de niveau tend donc à rendre plus rares les inondations du Fleuve rouge.



Fig. 27 : Coupe schématique des activités aux bords du fleuve rouge. Source : Schéma de l'auteur



Fig. 28 : A gauche, carte d'Hanoï de 1910, à droite vue aérienne retouchée de 2016: on y voit l'élargissement du Fleuve Rouge. Source : Hanoï Architectural University et auteur (Google Earth).

Même si l'avancée technique a permis de limiter les risques de submersion, il ne faut pas oublier le fait que le danger de crues exceptionnelles n'a jamais été aussi fort. Une crue de ce type serait extrêmement dramatique dans la mesure où la valeur des biens installés et l'occupation des sols n'ont jamais été si conséquentes et qu'aucune installation ne tient compte de la possibilité de l'arrivée de ces événements rares (Gilard, 2006). Les nouveaux aménagements, ne

prenant pas en compte les préoccupations hydrologiques, font que le risque de catastrophes naturelles est presque plus important aujourd'hui car ils perturbent le cours naturel des choses. À ces dangers, s'ajoutent une mauvaise gestion des terres agricoles, la montée du niveau de la mer qui menace les terres du delta, et l'urbanisation croissante qui modifie les eaux de pluie en augmentant les risques d'inondation (AFD, 2010).

En 2010, l'Agence Française de Développement (AFD) a lancé un projet d'envergure sur l'un des plus grands casiers du delta, le casier «Bac Hung Hai». Celui-ci part d'Hanoï, passe par Hai Duong, où il rencontre des cours d'eau et change de nom, et se prolonge jusqu'à Hai Phong, où il se déverse dans la mer de Chine. Ce projet avait pour but, d'après sa description, d'améliorer l'irrigation de la région concernée en construisant huit nouvelles stations de pompage, et de permettre la réhabilitation de deux existantes. La volonté est aussi d'impliquer les habitants et cultivateurs à cette démarche à travers des coopératives agricoles qui permettraient de rassembler différents acteurs. Enfin, la création d'un nouveau campus pour l'université hydraulique de Hanoï, aboutirait à la «refonte de son enseignement autour des nouveaux enjeux liés au changement climatique et à la gestion de l'eau» (AFD, 2010). Si ce projet a pour but de provoquer une meilleure redistribution des eaux, un vrai problème demeure, le long de tous ces affluents ; la pollution aquatique et son manque d'intégration aux projets urbains. La majorité de ces derniers ne prennent pas en compte les besoins hydrologiques des terres, sous-estiment les menaces de crues, et participent largement à la pollution de ces cours d'eaux en y déversant leurs eaux usées.



Fig. 29 : Division du delta du Fleuve Rouge en trente casiers hydrauliques primaires
Source : zoomé, redessiné et complété par l'auteur, sur la base de Fontenelle, 2006, p.55.
URL: <https://www.cairn.info/revue-herodote-2006-2-page-55.htm>

Les prévisions pour Hanoï 2030 devraient pouvoir apporter des améliorations sur la gestion des eaux, primordiale à l'heure actuelle au Vietnam. Quelles interactions existent entre les projets d'Hanoï 2030 et les cours d'eau actuels ? Sont-ils intégrés aux projets d'aménagement ? Quelle valeur l'eau a-t-elle aux yeux de cette nouvelle génération d'habitants ?

2.2.2 Les paysages de l'eau - à travers la rivière Cau Bay

Durant mon année au Vietnam, mon intérêt s'est porté sur la rivière Cau Bay, qui se déverse dans le casier Bac Hung Hai, à l'est du Fleuve Rouge. Cette rivière oubliée recueille eaux de pluie et eaux viciées des industries et des habitations. Longue de douze km, son échelle raisonnable m'a permis de l'étudier entièrement. Elle prend plusieurs visages et traverse différentes facettes du territoire : des potagers, de vieux villages, de nouveaux quartiers. Avec mon groupe de travail de l'École d'Architecture, nous avons souhaité comprendre ses sources de pollution actuelles. Pour cela, nous avons exploré la totalité de cette rivière et effectué plusieurs prélèvements, non analysés malheureusement, mais qui nous donnaient une première idée de la qualité de l'eau par sa couleur. Aussi, nous avons réalisé plusieurs témoignages auprès des habitants des villages voisins pour savoir d'où provient leur arrivée d'eau courante et où les eaux usées se rejettent.



Fig. 30 : Localisation de la Rivière Cau Bay. Sur cette carte, les sens de courant sont marqués par une flèche blanche. Le sens de Bac Hung Hai varie suivant les saisons. Aussi, sont repérés les trois points d'arrêts où nous avons étudié l'eau et ses sources de pollutions. Source : carte de l'auteur

Lorsqu'on longe cette rivière, il est assez épatant de voir les différents visages que peut avoir une même source d'eau. Trois situations ont particulièrement retenu mon attention. Nous allons voir le portrait de ces divers «paysages» et expliquer comment chacun est aujourd'hui pollué.

- La rivière urbaine :

Notre premier arrêt (P1) s'est effectué près de quartiers récemment construits, où la rivière Cau Bay longe la route, séparée de celle-ci par un trottoir banal, non aménagé. Cette traversée d'eau n'est absolument pas perçue comme une plus-value pour le quartier ; il s'agit là d'un égout à ciel ouvert. Sur la rive gauche, nous avons pu voir de nombreux tuyaux déversant sous nos yeux des eaux usées. Ces constatations sont toujours déroutantes, car nous avons en tête de nombreuses villes ayant fait leur succès grâce à leurs fleuves ou cours d'eau qui les traversent: Paris, Lyon, Toulouse.... Cela est d'autant plus regrettable que la largeur des abords de la rivière en ce point pourrait permettre divers aménagements paysagers et urbains.



Fig 31 : Rivière Cau bay, rue Doan Khue, Hanoi. Source : Photographies de l'auteur

Durant mon voyage en Asie, j'ai pu me rendre à Séoul où un projet d'aménagement urbain et paysager s'est mis en place autour d'une rivière qui avait été recouverte par une autoroute. Ce projet, terminé en 2005, a permis de restaurer entièrement la rivière. Il est extrêmement qualitatif car il fait se rencontrer la nature et la ville et permet des aménagements agréables pour les citoyens, offrant une promenade de six kilomètres à travers la ville. Il s'agit d'un exemple parmi tant d'autres de projets urbains qualitatifs qui s'appuie sur le «déjà là», le révèle et le sublime.



Fig. 32 : Rivière Cheonggyecheon à Séoul, Corée du Sud. Source : Photographie de auteur

- Le lac en village :

Le lac a une signification très forte dans l'imaginaire et la culture vietnamienne. En effet, les spectacles de marionnettes sur l'eau s'inspirent des lacs omniprésents dans le paysage. En effet, le lac a un rôle majeur dans l'univers presque fantastique des légendes vietnamiennes. Les habitations sont naturellement toutes orientées face à lui. Les Vietnamiens apprécient d'avoir la vue dégagée, et ont le sentiment de mieux respirer, particulièrement dans le centre ville d'Hanoï où les maisons sont généralement très proches. Aujourd'hui, celles qui se trouvent autour du West Lake ont vu leur prix décoller, de par leur situation privilégiée face au lac principal de la ville. A Dao Xuyen (P2), la majorité des eaux usées issues des habitations sont rejetées directement dans le lac du village. Les surplus de l'eau du lac se déversent par la suite via des canaux enterrés dans la rivière Cau Bay. Cette pollution au sein du lac est visible par la création de « mousse ». Cependant, la qualité de l'eau ne semble pas altérer les usages et les coutumes, car on a pu voir des pêcheurs autour du lac, visiblement peu inquiets de l'état de santé des poissons qu'ils pêchent au quotidien. Aussi, ses bords restent encore fréquentés par les jeunes et les personnes âgées. On y trouve de nombreux bancs, et des enfants qui jouent.



Fig. 33 : Lac du village Dao Xuyen. Source : Photographie de l'auteur

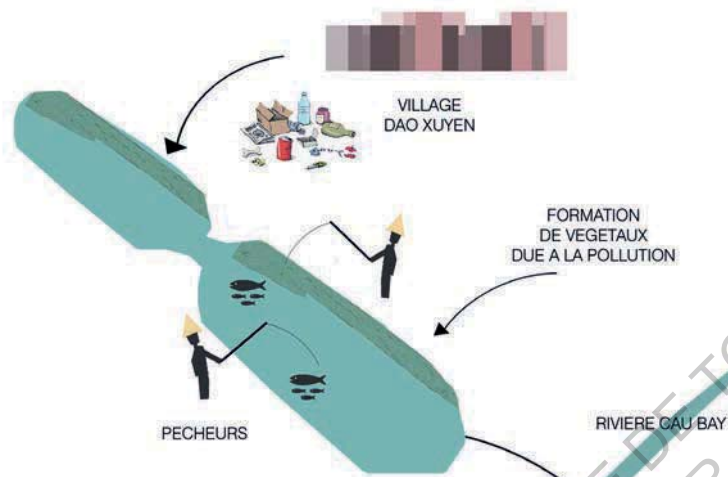


Fig. 34 : Schéma explicatif de la pollution du lac de Dao Xuyen. Source : Schéma de l'auteur

- Canaux d'irrigation :

Enfin, Cau Bay prend la forme de canaux d'irrigation (P3) pour de nombreux potagers ; ces canaux tracent et délimitent des parcelles cultivées, et servent aux agriculteurs qui cultivent les terres. Ils sont extrêmement pollués car comme nous l'avons vu précédemment, l'eau qui les traverse est contaminée par les industries qui rejettent leurs substances chimiques en amont : cela présente donc un risque inquiétant pour les récoltes.



Fig. 35 : Schéma explicatif de la pollution au sein des canaux. Source : Schéma de l'auteur



Fig. 36 : Canaux d'irrigation le long de la rivière Cau Bay. Source : Photographie de l'auteur

2.2.3 Les quartiers sur l'eau

A l'Est de Cau Bay, près de notre premier arrêt P1 (voir carte de localisation p.44), se trouve un projet récent, Vinhomes Riverside. Il s'agit d'un quartier sur l'eau, composé de maisons individuelles de type R+3. L'accès au site est surveillé par un gardien ; les résidences sont sécurisées. Après une demande au concierge et de nombreux appels à la direction, nous avons eu l'autorisation de visiter ce site.



Fig. 37 : Vue aérienne du projet Vinhomes Riverside. Source : auteur (vue Google Earth)

Ce projet récent met en avant la qualité paysagère de l'eau, rappelant des villes sur l'eau comme Venise, un de nos «chefs d'œuvres» européens. Habiter près de l'eau plaît et attire une population aisée, qui voudrait renouer avec la «nature», avoir un cadre de vie plaisant, calme, et plus sain. Objectivement, la présence d'eau autour des parcelles constructibles ne fait qu'ajouter de lourdes contraintes d'étanchéité au site mais n'a pas d'intérêt véritable, contrairement à des villages comme Port-Grimault, en bord de mer, où l'on peut se déplacer grâce à l'eau. Après nous être renseignés, nous avons appris que l'eau alimentant le projet est déviée de la Rivière Duong, au Nord Est de la parcelle à environ deux kilomètres. Au sujet des eaux usées, nous avons pu voir qu'aucun système de traitement n'a été mis en place. L'eau est directement rejetée dans la rivière Cau Bay, véritable égout de tout un secteur.



Fig 38: Plan de Vinhomes Riverside. Source : <http://www.villasvinhomesriverside.com/>

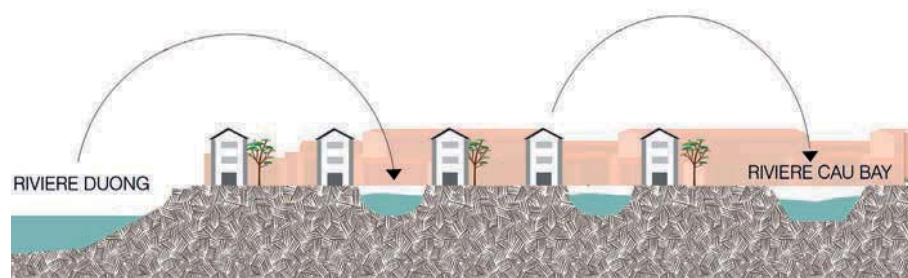


Fig. 39 : Schéma explicatif du circuit de l'eau au sein du projet Vinhomes Riverside. Source: auteur



Fig. 40 : Eaux usées de Vinhomes Riverside se jetant dans la rivière Cau Bay. Source : auteur

De nombreux nouveaux quartiers de résidences sécurisées «sur l'eau» vont ainsi voir le jour suite au plan d'Hanoï 2050, or, quels réels dispositifs vont-êtré mis en place pour la question des eaux usées? Les interventions de la ville paraissent superficielles, des «décors» sont construits sur une base qui ne fonctionne pas car très peu de travaux pour le traitement des eaux usées sont entrepris. A quoi bon recréer des paysages artificiels, coûteux et polluants, alors que la ville est déjà traversée par une multitude de cours d'eau qui ne demandent qu'à être mis en valeur ? Il est regrettable de ne pas s'appuyer sur cet ancien héritage de canaux et de systèmes d'irrigation comme support d'espaces publics qualitatifs, durables, et créateurs de liens sociaux.

Alors que des millions d'euros ont été dépensé pour l'optimisation de la gestion des eaux sur le casier Bac Hung Hai, nous pouvons presque remettre en question la viabilité d'un tel projet dans la mesure où aucune attention particulière n'est accordée au traitement de l'eau à des échelles plus réduites au sein des différents affluents. La rivière Cau Bay est loin d'être un cas unique, il y a une multitude de cours d'eau qui sont actuellement en train de «mourir» sous la pollution et la densité urbaine. Cette intervention ponctuelle sur Bac Hung Hai, bien qu'elle soit utile, semble avoir du mal à trouver un écho favorable au sein des politiques d'aménagement urbain, qui accordent pour le moment peu d'importance aux cours d'eau et à leur dépollution pour Hanoï 2030.



Fig. 41 : Maquette de la deuxième partie du projet EcoPark, présentant le même principe sur l'eau que Vinhomes. Source : Photographie de l'auteur.

2.3 Disparition des terres agricoles – le quartier de Van Quan

2.3.1 L'agriculture urbaine à Hanoï

Depuis des générations, le centre d'Hanoï est très agricole, abritant majoritairement la production de fruits et légumes ainsi qu'une intense activité rizicole. Sous un régime communiste depuis la défaite des Français en 1954, les activités agricoles durent être maintenues et amplifiées durant la guerre contre les Américains. De la fin de ce conflit jusqu'au Doi Moi, les agriculteurs furent encouragés à augmenter leur rendement et durent travailler sur des fermes gérées par le gouvernement. Après le Doi Moi, on s'éloigna du modèle soviétique. Les producteurs pouvaient désormais travailler sur leur parcelle individuelle, en choisissant leur type de culture, et vendre leur récolte où ils le souhaitent. Le Vietnam rejoignit ensuite l'ASEAN en 1997, puis l'OMC, qui facilitèrent l'entrée de denrées alimentaires étrangères, et permirent le développement du commerce avec l'international et notamment la Chine, qui est le premier pourvoyeur de denrées alimentaires au Vietnam (Pulliat, 2012). Ainsi, la production amplifiée depuis le Doi Moi et les échanges internationaux décuplés purent assurer l'approvisionnement alimentaire de toute la population urbaine, qui ne cessa de croître. La migration des zones rurales continua à faire augmenter la population en ville. La libéralisation de l'économie vietnamienne et son ouverture entraînèrent le développement rapide et la croissance physique d'Hanoï, ce qui accrut la demande de parcelles constructibles en ville, menaçant directement l'agriculture urbaine. La ville se développa en s'étalant, en absorbant d'anciens villages et leurs zones agricoles.

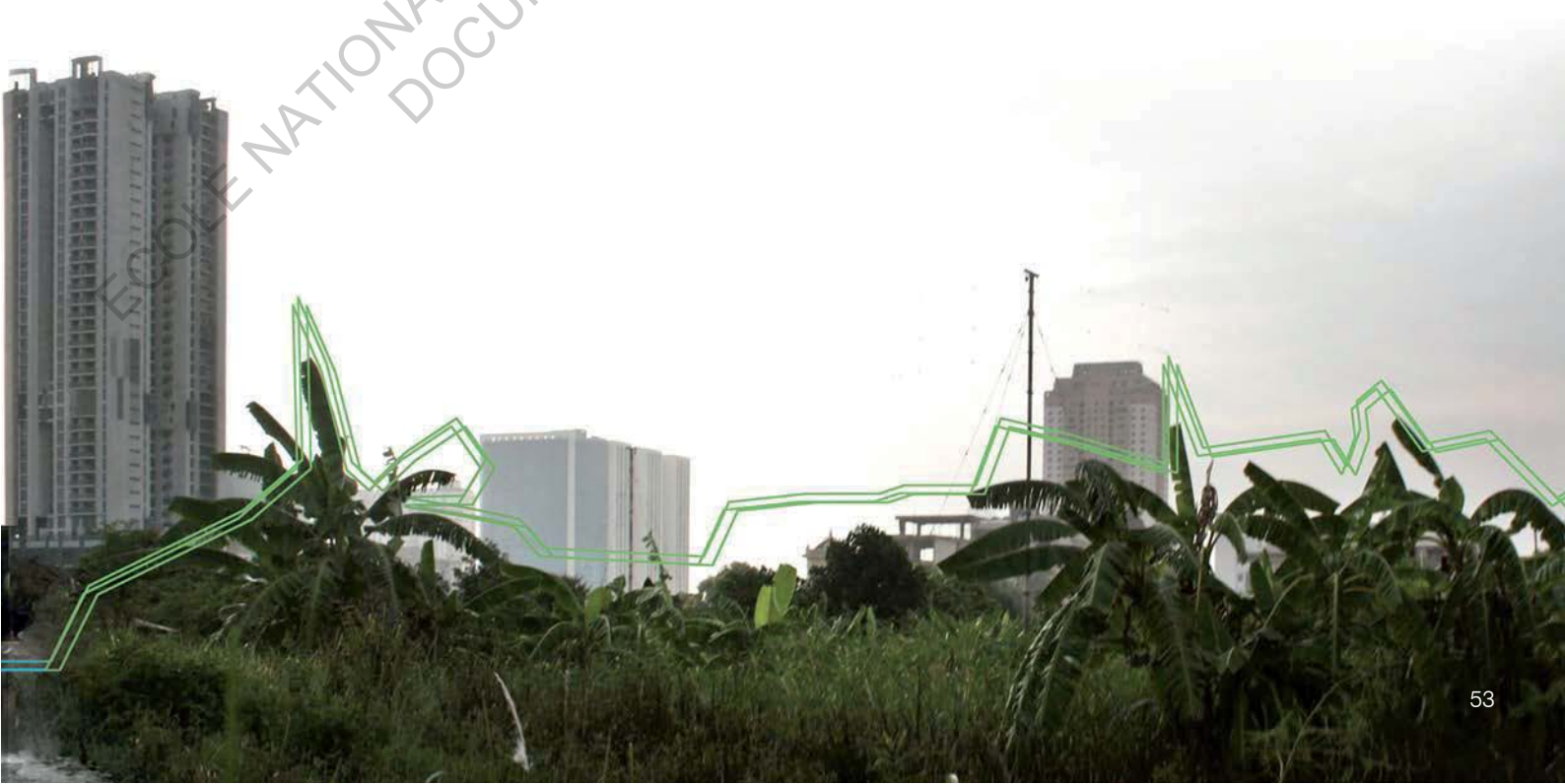
Depuis quelques années, l'agriculture urbaine suscite l'attention. En effet, elle semble proposer une solution aux problèmes de pauvreté et de malnutrition de plus en plus présents dans les villes des pays en voie de développement. Elle assure la sécurité alimentaire des familles, et permet aux plus démunis d'avoir un revenu, notamment au Vietnam. Elle contribue donc à une certaine forme de stabilité qui devrait trouver



logiquement sa place au sein de ces villes toujours plus peuplées et consommatrices de denrées alimentaires. L'agriculture urbaine permet une forme «d'autonomisation» pour les personnes défavorisées, leur permettant d'augmenter le contrôle de leur propre apport nutritionnel (Lee, Binns, Dixon, 2010) en les rendant moins dépendantes des épiceries et des grandes surfaces. Aussi, les parcelles agricoles permettent le maintien d'écosystèmes et de certaines espèces animales ou végétales en ville, contribuant à la mise en place d'environnements moins pollués. De même, certains déchets pourraient être recyclés sous la forme de compost et ainsi être réinjectés dans les cultures, plutôt que d'être jetés sur les trottoirs ou les cours d'eau. Certaines plantes pourraient également avoir un rôle dépolluant si elles étaient plantées en quantité suffisante, pour assainir l'air et les cours d'eaux. Enfin, l'agriculture urbaine peut avoir un réel impact sur la consommation d'énergie, en réduisant les dépenses énergétiques en réfrigération, transport, et stockage (Lee, Binns, Dixon, 2010). Cela rendrait possible la mise en place de circuits courts, garantissant la fraîcheur des produits, moins coûteux en énergie, et qui permettrait aux consommateurs de savoir d'où viennent les produits.

Mais ces activités agricoles ont de plus en plus de mal à trouver leur place à Hanoï. La spéculation foncière, les usages qui découlent des modes de vie urbains et enfin la pollution sont des éléments parmi tant d'autres qui menacent l'agriculture urbaine à Hanoï. Nous allons voir, à travers le quartier de Van Quan, comment fonctionnent ces activités «rurales» en ville, le rôle qu'elles ont pour les familles, et les problèmes auxquelles elles sont confrontées.

Fig 42 : Skyline montrant la proximité entre les tours et la végétation, dans les potagers de Van Quan. Les contours de celle-ci sont soulignés pour tenter de leur donner autant de présence que les tours. En effet, ces dernières culminent et sont toujours visibles en ville alors que les cultures au sol semblent «étouffées», oubliées. Source : Photographie de l'auteur



2.3.2 Conflits d'usage à Van Quan

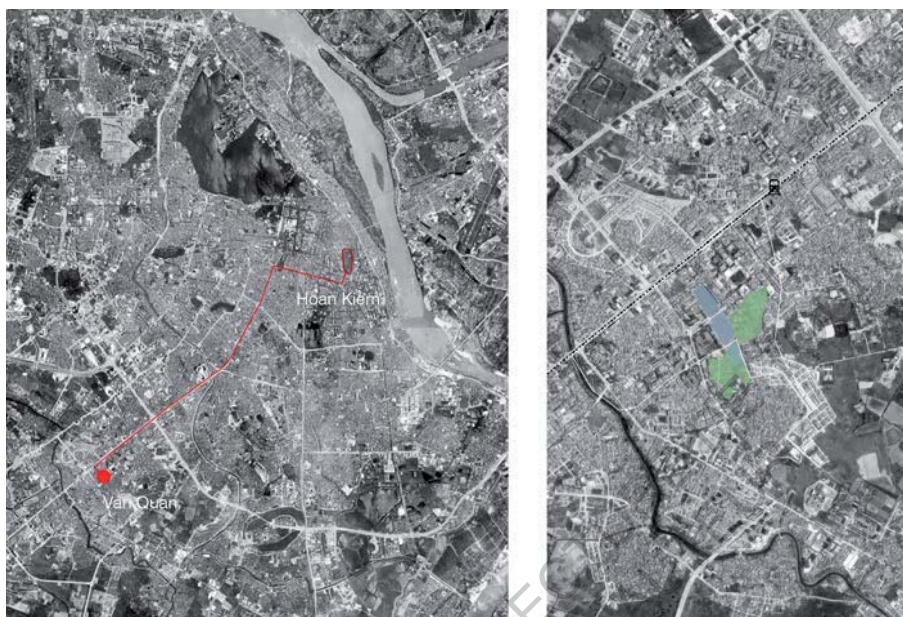


Fig. 43 : Vue aérienne localisant le quartier de Van Quan. Source : auteur

Le quartier de Van Quan se situe à une dizaine de kilomètres au sud ouest du centre d'Hanoi. Le futur métro le desservira bientôt et le connectera au centre-ville en une dizaine de minutes. Depuis environ dix ans, il connaît d'importantes transformations urbaines : l'apparition de grands ensembles, de nouveaux quartiers, au profit des espaces cultivés et des lacs existants. Il s'agit cependant d'un des derniers secteurs relativement proches du centre-ville où l'on relève la présence de potagers et de végétation. Toutefois, l'augmentation des constructions et des réseaux routiers endommagent fortement la qualité de ces lieux non bâtis. En dix ans, la superficie des terres agricoles a diminué de moitié dans cette zone.



Fig. 44 : Diminution des zones agricoles et des cours d'eau dans le quartier de Van Quan en dix ans. Source : Schémas de l'auteur

A l'heure actuelle, les potagers, situés près d'un vieux village et d'un nouveau quartier, se trouvent entourés par de nombreuses activités : plusieurs écoles, ainsi que deux marchés. La présence des deux lacs amène le quartier à être grandement fréquenté: de nombreux sportifs viennent s'exercer, et divers petits «boui-boui» font office de bars aux abords. Après avoir conversé avec les agriculteurs de ces potagers, nous avons pu apprendre que leur récolte sert soit pour une consommation personnelle, soit à des fins de revente sur l'un des deux marchés de proximité.

Sur ce site, des problèmes variés ont été constatés : les potagers sont beaucoup trop empruntés par les motards car ils font office de raccourci nord-sud entre deux quartiers qui sont déconnectés. Des amas de déchets incroyables apparaissent le long des axes de circulation au cœur de ces potagers (Fig. 46). Aussi, nous avons vu que toutes les terres abandonnées ou inoccupées par une culture se transforment en véritable décharge publique. La première menace de l'agriculture urbaine réside dans le fait que les sols, de par l'urbanisation intense et la circulation, deviennent extrêmement pollués. Cette pollution peut entraîner un niveau de métaux lourds et des toxines dangereusement élevées dans les produits agricoles. La pollution de l'air a pour conséquence de réduire la quantité et la qualité des cultures, et trop souvent, comme à Van Quan, les gaz d'échappements, le ruissellement des routes, peuvent contaminer les cultures. Il paraît donc primordial de protéger les abords de ces parcelles agricoles, et d'éviter au maximum de les rendre traversables par les deux roues. Ces dernières parcelles agricoles paraissent étouffées par la ville qui les encercle.



Fig. 45 : Schéma plan et coupe illustrant le problème de circulation de Van Quan. Source : auteur

Fig. 46 : Schéma et photo montrant les terres abandonnées et les déchets au cœur des potagers. Source : auteur

Aussi, l'un des problèmes de taille est que chaque agriculteur, après sa récolte, se déplace avec ses denrées sur le scooter, jusqu'au point de vente, souvent des marchés. Comme le souligne Lee Binns et Diwon dans leur analyse, l'enjeu à terme serait de disposer d'une meilleure coordination des transports, pour mettre par exemple une camionnette à disposition des agriculteurs qui leur permettrait de déplacer ensemble toute une production afin d'éviter à chacun de se déplacer individuellement.

Les témoignages récoltés sur le site de Van Quan vont dans le sens de ces constatations. Nous avons questionné une dizaine de personnes sur leur façon de se déplacer jusqu'aux potagers, l'état de ces derniers, et la vocation de leur récolte. Nous avons pu estimer que la majorité des agriculteurs sur le quartier de Van Quan réside ailleurs que sur son lieu de travail, et que les agriculteurs effectuent donc tous les jours les trajets entre leur habitat, leur lieu de culture, et enfin le lieu de vente. La récolte sert pour une consommation personnelle, mais la majorité revend sa production sur les deux marchés voisins, ce qui lui permet de gagner sa vie. Voici quelques extraits des propos recueillis :

- « Les gens qui passent jettent leurs déchets n'importe où, cela nuit aux récoltes »
- « La récolte sert seulement pour nourrir ma famille mais beaucoup d'agriculteurs voisins cultivent pour vendre au marché »
- « J'habite dans le village à côté, je viens en vélo jusqu'au potager ; il y a trop de circulation dans les potagers »

Bien qu'indéniablement, l'activité agricole soit une source de revenu pour un grand nombre d'Hanoïens, la priorité n'est pas le développement de ces agricultures urbaines car elles incarnent aux yeux des aménageurs une activité marginale, qui sème le trouble, et qui aurait du mal à appartenir aux villes modernes (Lee, Binns, Dixon, 2010). Ce rapport à la terre, et donc aux activités provinciales, de la campagne, semble avoir du mal à trouver une place dans les nouvelles métropoles, qui peinent à accepter ces parcelles hors de contrôle, qui ne sont pas bétonnées et fraîchement aménagées. Une dernière constatation en ce sens est à noter. Ces dernières années, on a vu se transformer petit à petit les types de production sur les parcelles en ville : tandis que la production de riz, de maïs, de patate douce et de légumes diminue, elle laisse place à des productions de fleurs, de plantes ornementales, ou de fruits et légumes plus sophistiqués, qui se vendent plus chers sur les marchés de Hanoï. Le gouvernement essaie pourtant de faire réduire la production de maïs, riz, pour ne favoriser que les types «modernes» d'agriculture. Cette attitude traduit la volonté de donner une nouvelle image de la ville. Les terres utilisées pour la culture du riz sont souvent les premières à être réquisitionnées pour des projets immobiliers. Ce changement risque d'avoir des conséquences néfastes, car cela va engendrer une diminution des productions vivrières de base, indispensables pour nourrir la population urbaine.



Fig. 47 : Une femme traversant les potagers de Van Quan. Source : Photographie de l'auteur

2.3.3 La pression foncière



Fig. 48 : Extrait zoomé d'Hanoï 2030 sur le quartier de Van Quan
Source : Perkins Eastman

Le plan d'Hanoï 2030 n'a pas épargné le quartier de Van Quan, sur lequel on peut voir que d'ici quelques années, le bord des lacs sera exclusivement orange, ce qui correspond à la légende « création de nouveaux quartiers ».

Hanoï semble partagé entre la volonté d'établir une capitale d'envergure internationale, et le souci de préserver une production pour approvisionner le marché urbain. Une concurrence est palpable entre l'utilisation agricole et l'urbanisation des terres (Pulliat, 2012). Il est essentiel que la ville mette en place des prescriptions beaucoup plus claires sur le devenir des terres agricoles, pour enlever les craintes que ressentent les agricultures, menacés tôt ou tard de devoir quitter leur terrain. Gwen Pulliat met le doigt sur un point intéressant dans son article : le plan directeur d'Hanoï 2030 vise à former 60% du territoire de la province dans un « corridor vert », qui doit comprendre des zones cultivées, des parcs, et des sections naturelles, telles que les terres forestières. Or, elle souligne qu'une partie de ce qui était destiné à devenir la ceinture verte est déjà urbanisée (partie ouest de Hanoï), et que la spéculation est si forte sur les parcelles près du centre qu'il ne serait pas étonnant qu'elles aient été converties pour le développement urbain. On voit ainsi les limites de ce plan directeur, mais aussi le désintérêt des politiques pour ces aplats verts, qui ne rapportent «rien».

Les paysans vietnamiens, issus du régime d'Ho Chi Minh, ont toujours œuvré pour une répartition plus juste des terres. Or, la négociation des terres agricoles n'a jamais été si complexe, à cause du processus de métropolisation extrêmement consommateur de terres agricoles dont le sort est entre les mains d'une poignée d'acteurs économiques et politiques. De nombreux agriculteurs vivant sur leur parcelle agricole vont devoir être délogés pour très peu d'argent. En effet, à l'heure actuelle, le prix d'une parcelle agricole va de 160 000 à 250 000 dong du m², soit entre 5 et 10 euros, tandis que le prix d'un mètre carré d'une surface habitable peut aller de 1500 euros à 2500 euros (Le Courrier du

Vietnam, 12.2014). L'État propose une somme d'argent contre la parcelle (dérisoire à côté de sa nouvelle valeur) ce qui permet aux agriculteurs de vivre quelque temps sans souci, mais une fois le montant dépensé, il leur faudra se reconverter, ce qui n'est pas toujours facile pour les personnes âgées. Il sera donc impossible pour les individus délogés de retrouver un nouveau métier et un logement dans la capitale.

Le plus inquiétant, outre la perte des terrains agricoles, est l'injustice qui règne dans l'accès à la terre. Ces transformations réussissent aux personnes ayant un pouvoir politique ou un capital important mais les victimes sont toujours les mêmes, il s'agit des plus démunis. Ce processus engendre l'apparition flagrante d'inégalités sociales, et creuse les écarts au sein de la société. Les paysans font de plus en plus de sit-in, ou revendications, pour faire valoir leurs droits, mais sont souvent sévèrement réprimés par la police. Ils refusent les expropriations, la corruption des collectivités locales lors des transactions avec les investisseurs, mais surtout les compensations financières très faibles par rapport au marché foncier en plein essor.

Le thème de l'agriculture en ville est plus que jamais d'actualité, partout dans le monde. Cette situation de disparition des terres agricoles est d'autant plus affligeante que nous voyons actuellement toutes nos villes occidentales tenter, dans un souci de développement durable, de remettre en place l'agriculture en ville. Alors que cette pratique existe encore à Hanoï, il est difficile d'expliquer qu'aucune mesure réelle ne soit mise en place pour permettre d'assurer, en partie, l'autonomie alimentaire d'Hanoï. Il paraît évident que si ce type de procédé n'est pas inclus dans les plans directeurs des villes en développement, il risque de devenir désuet et relégué au passé.

III VERS L'IDENTIFICATION DU SENS PATRIMONIAL AU VIETNAM

La patrimonialisation, outil de sauvegarde de l'identité urbaine ?

Dans ce sentiment de « perte » causé par les guerres puis par le développement rapide d'Hanoï, la patrimonialisation mise en place par les Français à Hanoï au XIXe siècle et aujourd'hui par les instances internationales semble avoir un rôle à jouer. Peut-elle freiner l'uniformisation portée par la mondialisation économique ?

Pour définir le patrimoine, Françoise Choay dans son ouvrage *L'allégorie du patrimoine* s'appuie sur la définition du dictionnaire, à savoir « un bien d'héritage qui descend suivant des lois, des pères et des mères aux enfants » (Choay, 1992, p.9) . Il existe un patrimoine dit «immatériel» transmis de génération en génération, qui englobe la langue, les mœurs, les savoir-faire d'une société, mais aussi un patrimoine tangible qui s'exprime le plus souvent sous le terme de «monument». Le terme monument vient du latin *monumentum*, dérivé de *monere* (avertir, rappeler), ce qui interpelle la mémoire. Le monument est « *tout artefact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer ou faire remémorer à d'autres générations des personnes, des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances* » (Choay, 1992, p.15) . Avec cette définition, il paraît clair que le monument et le patrimoine au sens large portent l'identité d'un peuple, l'histoire et l'héritage d'une ville.

La notion de « patrimoine culturel » apparaît dans le droit vietnamien seulement en 2001 avec le vote d'une loi lui étant spécifiquement dédiée. Puis, le Conseil national du patrimoine culturel, le service du patrimoine culturel (organe du ministère de la Culture et des Sports) ont été créés en 2004. Mais qu'est-ce que le «patrimoine» au Vietnam ?

Fig. 49 : Citadelle de Thang Long. Source : Photographie de l'auteur



3.1 L'évolution du centre historique d'Hanoï

3.1.1 La citadelle de Thang Long, l'élément fondateur de la ville

La citadelle de Thang Long, vieille de plus de mille ans, est l'élément fondateur de la ville d'Hanoï avec la cité marchande qui la juxtapose. Elles vont être au cœur de ma réflexion sur le patrimoine d'Hanoï lors de cette dernière partie. L'ouvrage publié par l'équipe de conservation de la citadelle en 2010, *The central sector of the imperial citadel of Thang Long - Hanoi*, me permet aujourd'hui de retracer l'histoire de la citadelle, de sa création jusqu'à nos jours, afin de comprendre son évolution au fil du temps.

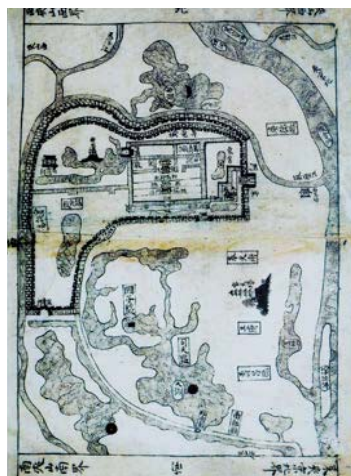


Fig. 50 : Carte de Thang Long sous la dynastie de Hong Duc (1490)
Source : *The central sector of the imperial citadel of Thang Long*, p.16

Il y a mille ans, le roi Ly Thai To décida de transférer la capitale nationale de Hoa Lu (dans la province de Nnh Binh) à la Citadelle de Hanoi, en la nommant « Thang Long », littéralement la cité du dragon volant. La citadelle fut construite entourée de trois murs comme beaucoup de ses homologues chinoises, mais sa différence réside surtout en le fait qu'elle s'appuyait surtout sur les caractéristiques naturelles du site, en utilisant le réseau de rivière comme le To Lick, la Rivière Rouge, la rivière Kin Nguu comme système naturel de douves (Thang Long, p.19). Elle abritait les palais royaux et certains des plus hauts fonctionnaires de la cour. C'est à l'extérieur que se déroulaient les activités commerciales et économiques. Une aire commerciale, populairement connue sous le nom des trente-six rues des corporations, prit progressivement forme et ne cessa de se développer. A la fin de 1788, le pays fut confronté à une invasion de l'Empire Qing chinois. Nguyen Hue accéda au trône et commanda à ses troupes de marcher vers le nord pour libérer Thang Long. La nouvelle capitale fut transférée à Phu Xuan et Thang Long réduite à la position d'une capitale provinciale (Thang Long, p.22).

Pendant que le colonialisme était en pleine expansion à l'échelle mondiale au cours des années 1870, la citadelle vint témoigner de ce phénomène au Vietnam. Pendant les années 1873 et 1882, l'armée française attaqua et occupa deux fois la citadelle de Hanoï. On pouvait voir des traces de canons français datant de 1882 dans la porte Nord. Après l'avoir occupée, l'armée française transforma le secteur central de la citadelle de Hanoï en bases militaires couplées à une série de maisons résidentielles, lieux de divertissement. En 1894, les Français démolirent la citadelle de Hanoi, ne laissant que quelques-uns des monuments plus anciens comme la fondation du Palais Kinh Thien, la Porte principale (Doan Mon), la porte Nord, la Tour et le Pavillon des Femmes (Hau Lau) (Thang Long, p.23).

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, la plupart de la zone incluse dans l'ancienne citadelle fit partie d'un plan pour reconstruire Hanoï dans un style européen. De grandes avenues bordées d'arbres, des bâtiments de style baroque commencèrent à apparaître. Après 1954, la citadelle fut le lieu important du centre politique de Ba Dinh, où se déroulaient de nombreux événements. En effet, elle devint le siège de l'Armée Populaire du Vietnam, L'un des bâtiments les plus récents a été construit

pendant cette période : il s'agit du bâtiment et bunker D67. C'est dans celui-ci que furent prises de nombreuses décisions historiques, tel le soulèvement de printemps en 1975 qui conduisit à la libération du Sud et à la réunification du pays (Thang Long, p.24). En 1997, le gouvernement vietnamien décida de rendre la portion ouest au comité du peuple de Hanoï afin que le site soit restauré et ainsi de rendre possible la visite de ce dernier par le public. Ce projet s'acheva en 2010 pour la célébration du 1000^{ème} anniversaire de Thang Long.

3.1.2 Le rôle des Français durant l'époque coloniale dans le processus de patrimonialisation

Il est intéressant de constater que la définition du patrimoine à Hanoï englobait initialement des éléments variés, qui ne se résument pas uniquement à des éléments architecturaux. Dans *Le patrimoine Indochinois et d'autres sites*, France Mangin souligne l'importance de la Carte d'Hanoï 1873 et sa légende. Sur cette carte, le cadrage de la ville est large, et la légende « monuments » regroupe soixante-quatorze éléments et tient la place la plus importante. On y retrouve de nombreux édifices religieux, mais aussi des bâtiments administratifs, des tombeaux, des villages et des espaces naturels.



Fig. 51 : Plan de Hanoï en 1873. Source : Centre des Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence
URL : <http://imv-hanoi.com/fr/ressources/cartotheque/>

Puis, un plan de 1885 fait par les Français, au cadrage plus restreint, met en valeur la partie Nord Est. On ne trouve plus de rubrique « monuments », mais des termes génériques comme « pagodes, monticules, lacs ». France Mangin met en évidence, à travers divers exemples, la difficulté qu'eurent les Français lors de leur prise en charge de la ville à « reconnaître la multiplicité et la diversité des constituants du patrimoine urbain » (Mangin, 2006, p.150) .

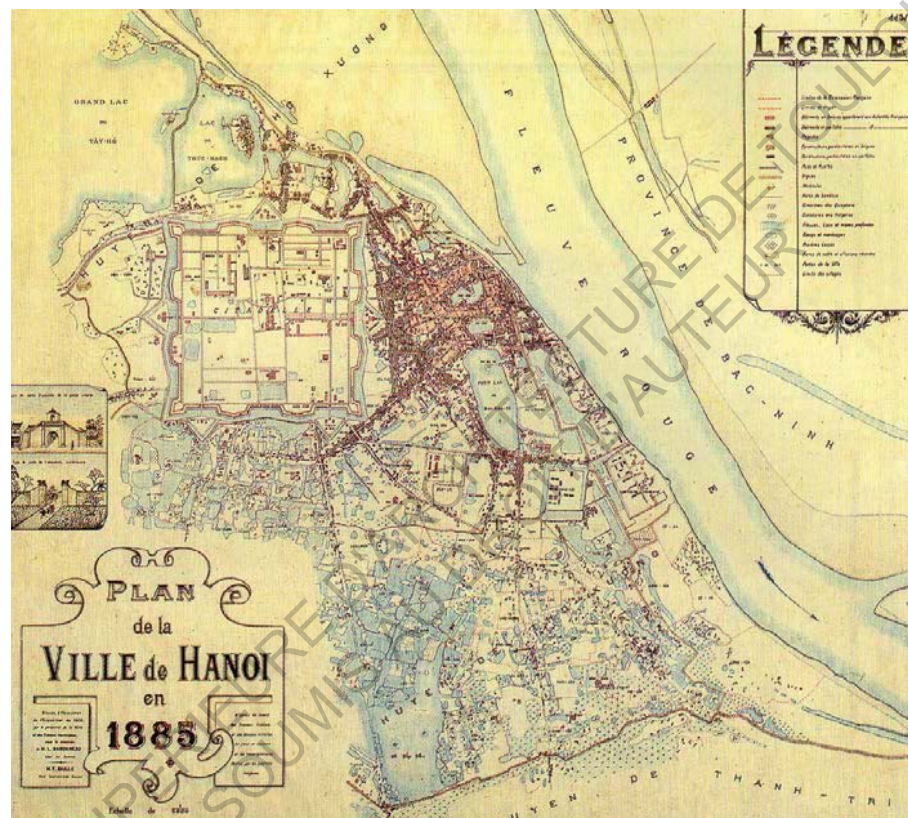


Fig 52 : Plan de Hanoï en 1885. Source : Bibliothèque nationale de Paris
 URL : <http://fr.hanoi.vietnamplus.vn>

Avec la commission des antiquités du Tonkin créée en 1901 apparut la première liste des monuments historiques de Hanoï en 1906 : sept édifices furent classés, dont six édifices religieux. En 1916, le maire d'Hanoï émit la suggestion de mettre en place une protection des rues marchandes de Hanoï en les assimilant à un site naturel, ce qui aurait pu créer un lien entre l'environnement et le patrimoine urbain ; mais cette idée ne se concrétisa pas. Entre la première et la dernière liste établie par les Français en 1938, le rôle de l'École Française d'Extrême Orient fut essentiel dans la « sélection des objets à préserver, dans leur prise en charge et dans les choix de doctrine de restauration » (Mangin, 2006, p.15). Les années suivantes furent plus difficiles, la prise en charge du patrimoine et ses financements n'étant plus une priorité durant les périodes de guerres. Il fallut attendre les années 1990 pour voir apparaître des coopérations entre pays occidentaux et pays en voie de développement dans le domaine de la conservation, notamment avec les actions de l'UNESCO et la constitution de la liste du patrimoine mondial.

A ce stade, il me paraît important de souligner le rôle contradictoire qu'eurent les colons sur le patrimoine hanoïen. Ils furent d'abord sensibles et conscients de la beauté qui les entouraient, faisant preuve d'un certain humanisme. Ce rôle se traduit par la mise en place de listes de classement, pour essayer de sauvegarder et de préserver un patrimoine qui aurait pu être totalement détruit lors des périodes de combats. L'extrait qui vient montre l'émotion d'un soldat à la découverte de la Citadelle, suite à l'installation de la compagnie d'infanterie dans cette dernière. Son témoignage démontre que même dans l'atrocité d'une guerre, les œuvres d'une population arrivent à faire oublier les différences, et imposent le respect :

« [...] Avec quel art ces animaux fantastiques sont sculptés ! Quel aspect saisissant ils donnent à la pagode ! Et nous traitons les Annamites de sauvages ! Sommes-nous donc les fils d'une bien plus haute civilisation, nous, qui, dans ce beau monument avons installé des magasins d'armes et de vulgaires bureaux pour l'artillerie ?

Les beaux Bouddhas dorés sont partis pour je ne sais où ; de longues lignes de fusils, carabines et mousquetons jettent l'éclat de leur acier, là où les rangées de statues faisaient ruisseler leurs ors. [...].

Que diraient les moins dévots d'entre nous si, en France, un envahisseur profanait ainsi nos cathédrales ? Est-il donc bien politique d'agir avec un tel sans-gêne envers un peuple qui a sur nous l'avantage d'ignorer tout fanatisme religieux, mais qui n'en a pas moins des croyances sincères dignes de nos respects ? »

Frédéric Garcin, *Lettres d'un sergent, 1884-85*, R. Chapelot, cité par France Magin, *Le patrimoine indochinois et d'autres sites*, Ed. Recherches, 2006, p. 61.

D'un autre côté, on mesure déjà les dommages causés par cette immersion occidentale dans le jugement patrimonial, car au fil des années, le patrimoine hanoïen se simplifia considérablement pour n'être réduit qu'à quelques bâtiments remarquables (temples, pagodes). Plus aucun lac, rivière, cours d'eau ou arbre - pourtant si chers aux Vietnamiens, adeptes du Feng Shui - ne purent avoir droit à un traitement spécifique. Cette perte, causée par la domination d'un peuple « colonisateur », qui imposa son regard et ses choix sur un territoire, est à retenir dans la constitution patrimoniale vietnamienne, car elle fut le précurseur de ce qu'ont tendance à faire de nos jours les organismes internationaux « révélateurs » de patrimoine.

3.13 Indépendance et crise identitaire

Pendant la guerre, les Vietnamiens se soucièrent peu de la question patrimoniale, assez préoccupés à organiser leur survie au quotidien, dans une économie et un contexte hostiles. Avec la fin des conflits et l'économie libéraliste amenée par le Doi Moi, les Vietnamiens purent enfin connaître des jours plus prospères, car la fin du modèle économique soviétique permit aux familles d'ouvrir leur commerce et d'avoir des revenus plus conséquents. La rencontre avec la culture occidentale, portée par la

mondialisation, fut un « choc » pour les Vietnamiens. Le mot « choc » n'est pas à entendre péjorativement, mais cette rencontre amena de nouveaux moyens de communication et médias, des produits publicités à l'échelle internationale, qui bousculèrent le quotidien de milliers de Vietnamiens. Dans cet élan d'uniformisation planétaire, une partie de la population a mis de côté les questions de cultes, de croyances, de patrimoine, pour concentrer ses efforts sur le travail afin d'être acteur d'une société de consommation que la mondialisation prône comme étant synonyme de « modernité ».

Depuis les années 2000, on observe un développement rapide des villes et une forte extension urbaine. En effet, Hanoï aspire à faire partie des grandes métropoles mondiales, ce qui entraîne la création d'infrastructures par les entreprises étrangères, d'activités industrielles, de projets de logements... Ces nouvelles architectures ont très vite contrasté avec l'architecture traditionnelle vietnamienne, qui semble aujourd'hui directement menacée par ces transformations. Une perte d'identité se fait ressentir, leur culture semble aspirée par la culture occidentale, considérée comme « modèle ». Ces constats ont rapidement suscité l'attention des organismes internationaux. Alors que la ville d'Hanoï se transforme à une allure incroyable, la question de la préservation est apparue, pour tenter de faire ralentir ce mouvement. Le devenir du centre historique, la citadelle et le quartier des trente-six corporations se sont rapidement placés au centre des préoccupations patrimoniales. Comment ce patrimoine va-t-il évoluer dans cet environnement mouvant?

3.2 L'émergence d'un « patrimoine urbain » à Hanoï

3.2.1 Le rôle des organismes internationaux – la citadelle de Thang Long, classée patrimoine mondial de l'UNESCO

Dans *Regards croisés sur le patrimoine*, Tamara Ratz et Laszlo Puczko désignent le patrimoine mondial de l'UNESCO, institution spécialisée de l'ONU, comme l'ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité. Actualisés chaque année depuis 1978, 1052 biens répartis dans 165 états sont aujourd'hui inscrits. La volonté de créer un mouvement international pour protéger le patrimoine naquit après la Première Guerre Mondiale. Le patrimoine culturel et naturel apparut comme étant de plus en plus menacé de destruction et de détérioration. Il sembla nécessaire de le protéger pour éviter l'appauvrissement ou la perte d'un patrimoine mondial (Ratz et Laszlo, p.468). La convention de 1972 protège « le patrimoine culturel, en limitant les dangers menaçant les sites culturels, et le patrimoine naturel, en préservant la nature » (Site officiel de l'UNESCO). Le Vietnam accepta la Convention pour la protection du patrimoine mondial le 19 octobre 1987 (Site officiel de l'UNESCO). Le premier site protégé fut inscrit en 1993, et aujourd'hui, huit sites sont inscrits. Parmi eux, l'un se situe à Hanoï : la Citadelle impériale de Thang Long, au sein de laquelle j'ai effectué un stage d'une durée de trois mois. Cette expérience me permet aujourd'hui de comprendre et de témoigner du rôle de l'UNESCO sur un site patrimonial.



Fig 53 : Vue aérienne de la Citadelle impériale de Thang Long, en 2010. Source : *The central sector of the imperial citadel of Thang Long*, p.14

Le secteur central de la Citadelle impériale de Thang Long dont l'histoire a été évoquée précédemment, est situé dans le quartier de Ba Dinh, à Hanoï. La zone du site, qui couvre une superficie de 18 395 ha est constituée de l'axe médian de la citadelle d'Hanoï (13 865 ha) et du site archéologique de la rue Hoang Dieu (4 530 ha). La zone tampon du lieu, qui s'étend sur 108 ha, englobe toute la zone du Centre politique de Ba Dinh et de la rue Nguyen Tri Phuong. En 1997, le gouvernement

vietnamien entama un projet de restauration de la Citadelle. Ce dernier s'acheva en 2010 pour la célébration du 1000e anniversaire de Thang Long. La citadelle de Thang Long, en parallèle de ces travaux, prépara un dossier pour être inscrite à la liste du patrimoine mondial qui fut accepté en 2010.

Pour prétendre être inscrite au patrimoine mondial, la Citadelle de Thang Long dut fournir un lourd dossier d'inscription et reçut la visite de différents experts. Ce dernier fut examiné par une organisation consultative : l'ICOMOS, mais la décision finale revint aux conseils d'experts de l'UNESCO. L'ICOMOS rendit public son rapport, qui émettait pourtant un avis défavorable au classement de la citadelle. Les raisons principales de ce refus furent les suivantes : « *La définition du bien est un compromis pour l'instant insuffisamment justifié entre un site archéologique prometteur, mais trop limité, et une citadelle impériale dont les témoignages architecturaux des périodes dynastiques antérieures au XIX^{ème} siècle sont très limités ou peu authentiques.* », le manque de clarté sur la zone tampon liée au site fut également considéré comme problématique « *il est conseillé d'envisager une zone tampon qui entoure le bien et de préciser les règles de gestion qui s'appliqueront dans ce cadre aux projets de constructions privées* ».

Malgré ce bilan mitigé qui proposait au Vietnam de réitérer sa candidature après avoir éclairci certains points, le comité du patrimoine mondial lors de la 34e session du comité en 2010 inscrivit la citadelle de Thang Long à la liste du patrimoine mondial, « *reconnaissant les efforts déployés par l'Etat partie et les progrès réalisés depuis la mission sur le site de l'ICOMOS pour étendre les fouilles archéologiques et assurer une gestion intégrée et unifiée* », et prescrivit les mesures suivantes :

« *Mesure de protection et de gestion requise :*

- *Collecte de fonds dans le pays et à l'étranger pour mener recherche et conservation, ainsi que des cours de renforcement des capacités pour les administrateurs de l'agence chargée de la gestion*
- *Protection par un système de documents juridiques de haut niveau, tels que la Loi sur le patrimoine culturel, le plan d'ensemble pour le centre Politique de Ba Dinh, l'engagement du Premier Ministre de mettre en œuvre les recommandations de l'ICOMOS et le plan de gestion d'ensemble spécialement établi pour le site*
- *Le Premier Ministre a publié le 9 décembre 2009 la déclaration par laquelle il exige la préservation de toutes les villas construites à la française et interdit strictement la construction de bâtiments de grande hauteur dans la zone centrale d'Hanoi, qui pourraient avoir une incidence sur le site. Les instructions figurant dans la Déclaration du Premier Ministre seront intégrées dans le plan d'ensemble d'Hanoi, actuellement en préparation pour la période jusqu'en 2030, ainsi que dans la vision prévisionnelle jusqu'en 2050.*

Recommande que l'État partie :

- Renforce et étende l'étude archéologique du bien ;
- Envisage une zone tampon plus vaste pour le bien et s'assure de l'observation des règles de gestion des projets de constructions privées
- Mette en œuvre le plan de gestion d'ensemble et s'assure que les différents programmes associés soient mis en œuvre en conformité avec le plan d'ensemble
- Ajoute un programme détaillé de suivi, conforme aux orientations générales données dans le dossier de proposition d'inscription
- Garantisse et précise les qualifications professionnelles des intervenants de la conservation du bien
- Porte une attention particulière au suivi d'un développement touristique que l'on annonce comme devant être important et rapide. »

Dans ces mesures, l'accent est mis sur le rapport entre le bâtiment et son contexte, encourageant fortement la citadelle à mettre en place des dispositifs de protection autour de son site en élargissant sa zone tampon, et porte une attention particulière au bon déroulement des fouilles archéologiques en demandant le suivi de ces chantiers par un personnel qualifié. Comment se déroule concrètement l'application de ces mesures ? Mon expérience de stage au sein de la citadelle me permet d'émettre un bilan.

Durant mon stage de trois mois, nous avons reçu la visite de M. Engelhardt, actuellement conseiller régional de l'UNESCO pour la culture en Asie et dans le Pacifique, basé à Bangkok. M. Engelhardt vint en mission à la citadelle pour suivre l'évolution de cette dernière. En effet, après son classement au patrimoine mondial, de nombreuses mesures furent mises en place pour conserver ce site. Il s'agissait donc d'un suivi, permettant de faire le point sur les objectifs déjà atteints et ceux prévus dans le futur.

La citadelle sort d'une phase d'évolution de trois ans. M. Engelhardt évalua donc d'abord l'efficacité du plan d'action instauré quelque temps auparavant et décela les enjeux à mettre en place dans les années à venir. Suivirent de nombreuses réunions, très organisées, ayant pour but de fixer les prochaines étapes de développement. La citadelle évolua d'une bonne façon ces dernières années mais quelques objectifs restent encore à atteindre, comme par exemple : la mise en place annuelle, en coordination avec l'Université des sciences sociales et humaines d'Hanoi, de visites commentées de la citadelle par des étudiants volontaires et l'installation progressive d'un système d'information géographique (SIG). L'idée est aussi d'inclure la citadelle aux événements de la ville, par la création d'activités durant la fête du Têt, et de manifestations temporaires (exposition de photos, commerces artisanaux...)

On a pu sentir que le but de la venue du représentant de l'UNESCO et de ces réunions était d'instaurer une méthodologie, encore fragile, auprès des équipes de travail. Il était aussi question de parfaire les connaissances des employés de la citadelle, en organisant un voyage d'étude pour échanger avec d'autres sur leur expérience dans la mise

en place d'un plan de gestion, et de participer à des conférences avec des professionnels du patrimoine. L'objectif de ces rencontres consiste à échanger entre professionnels pour arriver à optimiser au mieux la gestion et la conservation du patrimoine vietnamien.

L'architecte de la Citadelle, d'origine vietnamienne mais ayant effectué deux ans d'études à Chaillot pour se spécialiser dans le patrimoine, nous confia ensuite deux missions. La première, d'abord, assez courte, portait sur l'accessibilité du site et sa muséographie. Il nous demanda de sortir du bâtiment et de relever toutes les incohérences que nous pouvions trouver sur le parcours, en partant de la ville jusqu'à l'intérieur du site. Nous avons souligné essentiellement des problèmes dans la signalétique, et le manque de clarté du parcours au sein de la citadelle, qui peut parfois paraître complexe pour le visiteur. Nous avons proposé un exemple de parcours possible par le touriste (Annexe 1). Puis, une mission à échelle plus réduite fut donnée : réfléchir à la restauration d'un bâtiment de la citadelle, le bâtiment D67. Celui-ci fut construit en 1967 à l'apogée de la guerre du Vietnam. Il abritait le quartier général de l'Armée populaire du Vietnam et contenait des salles de réunion pour le Politburo, le comité d'élaboration des politiques vietnamiennes. Incorporé dans sa construction, se trouve un bunker, profond de neuf mètres et renforcé pour résister aux bombardements. C'est dans ce bâtiment que furent prises de nombreuses décisions de guerre, déterminant l'histoire de tout un pays. Sa symbolique est donc très forte.

Pour travailler sur cet édifice, nous ne disposions d'aucune base de données. Il fallut donc dans un premier temps effectuer un travail de relevés (Annexe 2). Des dessins des façades, du plan, du plan masse et de l'ensemble du jardin (dessin de chaque espèce d'arbres...) ont été effectués, puis un relevé de tous les matériaux ainsi que la nature des revêtements de sol. Une fois cette démarche préalable acquise, nous avons déterminé un plan pour ordonner les différents domaines nécessitant des améliorations. Nous avons décidé de hiérarchiser nos travaux de la façon suivante : accès et extérieur, végétation, dégradation du bâtiment, électricité, muséographie.

Globalement, cette analyse en cinq points nous montra que ce bâtiment méritait d'être remis en état après un lourd travail d'aménagement paysager, d'assainissement et de muséographie (Annexe 3 et 4). Nous avons résumé la totalité de nos remarques en une page de synthèse, annotée de «dollars» selon le coût de l'opération et de « étoiles » suivant l'importance des travaux (Annexe 5). Notre tâche se finalisa par la réalisation d'un dossier, remis à l'architecte et présenté devant les directeurs de différents services de la citadelle. Nos travaux générèrent de nombreuses discussions entre les membres présents. Notre étude détaillée, qui aurait parfois pu paraître anecdotique, fut appréciée car elle souligna des problèmes évidents et souvent facilement corrigibles. Nous avons reçu, contre toute attente, une gratification.

A l'échelle du site, le suivi de l'UNESCO à Thang Long permet de fixer des objectifs d'aménagement à plus ou moins long terme



Fig. 54 : Citadelle de Thang Long. Source : Photographie de l'auteur

et de continuer au fil des ans à former le personnel en charge de la conservation. Le suivi de la citadelle par un personnel « qualifié » m'a paru être un but atteint. Notre maître de stage, M. Huong, diplômé de Chaillot, était très performant tant sur les questions de restauration que sur le suivi des chantiers en cours dans la citadelle ; il a su nous faire partager sa passion pour le patrimoine. Aussi, la décision de prendre des stagiaires en architecture au sein de la citadelle est encourageante. Cela permet de sensibiliser les jeunes architectes vietnamiens à la question du patrimoine, et cela rend possible l'acquisition d'une base de données numériques de relevés, d'analyses, et de diagnostics des bâtiments de la citadelle, facilitant de futurs travaux de restauration.

Sur la question du rapport entre le bâtiment et son contexte, il semble que l'objectif actuel est d'offrir une meilleure lisibilité de l'enceinte dans la ville, et de rendre son accès plus facile. Ce qui a été appréciable, durant tout le stage, a été de voir l'interaction qui existait entre cette enceinte patrimoniale et les Vietnamiens : de nombreuses classes d'étudiants venaient effectuer leurs photos de classe dans les jardins de la citadelle, mais aussi, il y avait souvent des expositions de photos temporaires, ou des exhibitions de bonsaïs. Le lieu semblait être apprécié et encore fréquenté par la population locale. En outre, de petites installations à l'entrée laissaient présumer qu'il pourrait y avoir des stands d'artisanat ou de nourriture pour des événements ponctuels (notamment la fête du Tet, nouvel an vietnamien). Cette enceinte semble encore fonctionner avec et pour les locaux.

A l'échelle urbaine, la prise en compte de ce patrimoine urbain a été exprimée à plusieurs reprises. Le ministère de la construction a décidé le principe de la conservation et restauration du vieux quartier (juxtaposant la citadelle) en 1995. De plus, il est classé au titre du patrimoine historique national par le ministère de la culture et de l'information du Vietnam depuis 2004. Le classement de la citadelle au patrimoine mondial et les mesures prises pour le vieux quartier ont engendré l'apparition de légendes « vieille ville » et « vieux quartier », en marron foncé dans le plan d'Hanoï 2030. Ces processus ont donc engendré l'apparition d'un « patrimoine urbain » à préserver, à Hanoï. A l'heure actuelle, seul le Old Quarter Management Board s'occupe de la gestion du vieux quartier, mais il semble qu'il gère plus la promotion touristique que les questions patrimoniales. *The UNESCO's Culture Program's Priorities in Viet Nam (2012-2016)*, mentionne le quartier des trente-six rues dans sa publication. Ce rapport fait état « d'une forte pression en raison de l'urbanisation rapide, avec une augmentation spectaculaire de la population [...] En résulte la dégradation des maisons tubes, et des conditions de vie. » Entre autres, les objectifs de la mission, financée avec 500 000\$, avaient pour but d'améliorer les capacités des membres en charge de la gestion du vieux quartier dans la recherche, le patrimoine, le développement touristique. Il est question d'inventorier le patrimoine matériel et immatériel afin d'augmenter les mesures de sauvegarde. De plus, la grande fréquentation touristique inquiète l'UNESCO. Nous allons tenter, au-delà du « tourisme de masse destructeur », de comprendre quel rôle joue le tourisme sur le vieux quartier d'Hanoï.

3.2.2 L'impact du tourisme sur le quartier des trente-six corporations

Le vieux quartier est l'endroit incontournable pour tous les «backpackers» et autres touristes. Dans n'importe quelle brochure ou guide de visite, il apparaît comme étant l'inévitable secteur de Hanoï. Il incarne «l'authentique Vietnam», symbolisé par la maison-tube, des mets locaux, et de l'artisanat traditionnel. Il est presque exclusivement fréquenté par des touristes. A l'origine, le quartier des trente-six corporations était la cité marchande de la Citadelle impériale. Chaque rue abritait une production spécifique dont elle portait le nom : rue de la soie, rue du coton, rue du bois... Aujourd'hui, ces activités sont toujours présentes dans ces rues ; elles abritent donc encore tout un artisanat traditionnel, constituant une forme de patrimoine immatériel. Aussi nombreuses que diverses, elles confèrent au quartier une animation permanente, dont les touristes sont friands.

On serait tenté de dire que ce centre historique est «instrumentalisé» à des fins économiques, et c'est certainement vrai. Mais le paradoxe est que, dans le cas d'Hanoï, le tourisme joue un rôle certain dans le maintien de l'artisanat traditionnel et sa survie. Après tout, ce quartier, fondamentalement commercial, ne fait que conserver, grâce à un flux touristique constant, son âme de « cité marchande ». Les touristes, avec un pouvoir d'achat bien plus élevé que les locaux, permettent de faire vivre de nombreux artisans locaux. Certes, les touristes achètent surtout du tissu, des objets en bambou, et d'autres «souvenirs», mais cela n'empêche pas de trouver encore des productions qui leur sont moins dédiées (pierres tombales, meubles en bois) qui ont réussi à subsister car elles sont incluses dans ce grand ensemble renommé qu'est aujourd'hui le Vieux Quartier d'Hanoï. Contrairement à d'autres centres historiques « muséifiés » et donc sans vie, le Vieux Quartier garde encore du sens dans la ville, cohérent au vu de son histoire. Il s'est juste adapté à la demande, à l'évolution de la cité et à l'ouverture qu'elle a connue.

Cependant, cette adaptation soulève des questions plus profondes, entre les souhaits des touristes (et d'une certaine partie de la population) et ce que prône le gouvernement communiste, qui ne semble pas vouloir réaliser que la société est en train d'évoluer. Pour répondre aux besoins des touristes, de plus en plus de bars et de discothèques sont apparus dans le Vieux Quartier. Or, il faut savoir qu'à Hanoï, il existe encore un couvre-feu : les bars doivent fermer à vingt-trois heures. Il nous est arrivé de dîner dans le quartier et de nous retrouver «enfermés» dans le restaurant, grille baissée, le temps que la patrouille fasse son tour. Aussi, bon nombre d'établissements ouvrent jusqu'au bout de la nuit, en négociant avec les autorités locales. Dans cette hypocrisie générale, le gouvernement communiste montre ses limites, car il semble refuser les changements sociaux qui se déroulent au sein de sa population mais il les cautionne car ils participent activement à la prospérité économique du pays.

3.2.3 Les limites de la patrimonialisation du centre historique

Les récentes investigations menées par l'État et l'UNESCO soulignent la réelle volonté de conserver ce « patrimoine urbain ». On comprend que la conservation du cachet de cette zone soit indispensable au vu de l'attraction touristique qu'elle représente pour la ville. Celle-ci se développe très rapidement, et on commence à voir un contraste fort en terme d'ambiance et d'architecture entre le Vieux Quartier et le reste de la ville. Ce contraste, qui s'accroît de jour en jour, risque de compromettre l'aspect encore authentique du Vieux Quartier. Si les tours se multipliaient, et que les commerces de rues diminuaient, on pourrait avoir l'impression d'être dans un décor artificiel, hors du temps, témoin du passé mais inapproprié aux besoins du présent. Le vieux quartier s'apparenterait alors à une visite dans un musée vivant, où quelques artisans auront réussi à subsister pour témoigner des pratiques perdues.

L'enjeu va être de réussir à « rénover » les maisons tubes du vieux quartier pour qu'elles puissent permettre à leurs résidents d'évoluer dans des conditions correctes. En effet, l'un des risques principaux dans le cas d'Hanoï serait que la patrimonialisation urbaine devienne un frein à la rénovation de la ville. Si les habitants du Vieux Quartier désertent leurs maisons tubes pour accéder à des logements mieux équipés, ils amèneront avec eux leur savoir-faire et ces habitations perdront tout leur sens. Le vieux quartier ne peut exister qu'avec les Vietnamiens et les activités qu'ils y pratiquent.

Il me paraît primordial d'insister sur la nécessité du maintien de l'économie par les locaux dans le Vieux Quartier car, sans eux, la patrimonialisation du centre, portée par l'UNESCO, n'a presque aucun sens. En effet, dans le cas du Vietnam, ce serait se méprendre que d'accorder une trop grande importance au « patrimoine urbain ». La maison tube, en soi, n'a rien de sacré aux yeux des Vietnamiens ; ce qui rend le centre historique intéressant est la façon dont ont été construites ces rues marchandes juxtaposées, et les artisanats qu'elles abritent. Méfiance donc, veillons à ce que l'UNESCO ne concentre pas uniquement ses efforts sur la conservation d'un patrimoine urbain et donc des bâtiments qui, aux yeux des locaux, n'ont pas de valeur particulière. À ce propos, et ce sera l'objet d'une dernière partie, il semble que les institutions peinent à reconnaître ce qu'englobe véritablement la notion de patrimoine au Vietnam.

3.3 Un patrimoine « immatériel » en danger

3.3.1 La géomancie

La géomancie, appelée Feng Shui au Vietnam et héritée des Chinois, est largement pratiquée en Asie du Sud-Est pour déterminer le site, la localisation et le plan des maisons, des commerces, et aussi des cimetières. Cette méthode implique une étude empirique des éléments de la terre (eau et vent) pour déterminer le potentiel des lieux et éviter la malchance. Selon le confucianisme, la vie humaine est toujours influencée par des éléments variés qui possèdent des cycles productifs et destructeurs. *

* Explications provenant du musée de l'Architecture de Malaisie, à Malacca (Malaisie), où j'ai démarré mon aventure asiatique. Ce musée montrait l'influence chinoise sur l'ensemble des architectures d'Asie du sud-est.

Les prédictions du Feng Shui sont aussi influencées par la direction du vent, les saisons, la date et l'année de naissance, la forme et la taille, les numéros et aussi certaines couleurs. Ces éléments ont chacun leur propre signification. Par exemple, les fleurs de lotus symbolisent la pureté, alors que la couleur rouge symbolise la joie et le bonheur. Les praticiens du Feng Shui utilisent un type d'instrument nommé Luo Pan pour évaluer les directions de leur prédiction. C'est une sorte de compas avec des symboles variés et la formule du Feng Shui sur sa face. Plusieurs règles doivent être suivies pour éviter la colère des ancêtres. Le plan intérieur doit tenir compte du Feng Shui et les maisons doivent avoir une pièce où se trouve l'autel des ancêtres. *

Au Vietnam, ce principe a été longtemps appliqué pour choisir comment implanter les villes, les villages, et enfin les monuments. Par exemple, la ville d'Hanoï et les villages qui la constituent actuellement étaient initialement implantés sur les points les plus hauts du territoire: aussi, le positionnement de la ville, dans le « bras » du Fleuve Rouge, était un choix issu de l'application du Feng Shui (Deloire, p.18). A l'échelle des quartiers, l'application du Feng Shui est visible au sein des Dinh, (maisons communales), des temples, et des pagodes. Ces bâtiments ont une vraie signification aux yeux des Vietnamiens : le Dinh, par exemple, est largement fréquenté par les habitants du quartier, qui se retrouvent lors de rites, de rassemblements, ou de diverses activités. Ces édifices possèdent pour la plupart des places, des plans d'eaux... qui trouvent leur sens dans l'application du Feng Shui (Deloire, p.23). Enfin, dans toutes les maisons vietnamiennes, existe encore une pièce ou une surface dédiée à l'autel des ancêtres.

La notion fondamentale qu'amène le Feng Shui dans l'architecture est que, peu importe le matériau ou l'esthétique employée pour la réalisation d'un bâtiment, ce qui compte pour les Vietnamiens est le respect des principes du Feng Shui lors de la construction. Les choix d'implantation, des ouvertures, des orientations, constituent les critères essentiels d'une architecture réussie. Or, il semble qu'aux yeux des organismes internationaux, cet élément soit peu pris en compte dans l'analyse d'un bâtiment. La critique de l'ICOMOS, à propos du classement de la citadelle de Thang Long au patrimoine mondial, qui doute de « l'authenticité » des témoignages architecturaux, n'a peut-être

pas saisi pleinement les subtilités architecturales vietnamiennes : « *La définition du bien est un compromis pour l'instant insuffisamment justifié entre un site archéologique prometteur, mais trop limité, et une citadelle impériale dont les témoignages architecturaux des périodes dynastiques antérieures au XIXe siècle sont très limités ou peu authentiques.* » En effet, ce que démontre l'histoire mouvementée de la citadelle, en accord avec le Feng Shui, c'est que son évolution n'est pas figée, que chaque partie du modèle a pu évoluer, se renouveler. Les gouverneurs se sont succédés, les palais ont été reconstruits, le site a été remodelé, ainsi que ses limites, mais la citadelle demeure. France Mangin résume bien ce qui fait la particularité de ce site historique : « *La sacralisation de la citadelle ne passe donc pas par les notions d'inviolabilité ni d'inaliénabilité de ses composants. C'est la continuation du modèle, dans ce qui lui a donné naissance, qui est essentielle pour l'existence de la citadelle et doit être transmise d'une dynastie à l'autre ; et dans ce même mouvement, les qualités intrinsèques de ses composants sont conservées.* » (Mangin, 2006, p.37).

Ces principes semblent de plus en plus oubliés par les architectes vietnamiens - et inexistantes pour les constructeurs étrangers - dont les priorités architecturales et urbaines sont loin du respect de ces croyances. De plus, l'accès à un géomancien est une pratique coûteuse, que seuls les locaux les plus riches peuvent se permettre. Les monuments (dinh, pagodes et temples) constituent les derniers témoins de ces pratiques - ils sont visiblement trop « banales » aux yeux des institutions et surement moins « rentables » que les édifices classés au patrimoine mondial - et ne font donc l'objet d'aucune protection spécifique à l'heure actuelle au Vietnam. Soumis à la pression foncière, certains d'entre eux ont déjà disparu. Pourtant très fréquentés par les Vietnamiens, sont-ils menacés de disparition ? Il semble difficile, sans aucune aide financière et reconnaissance de l'État, de pouvoir faire perdurer ce patrimoine et le Feng Shui au fil des siècles...

3.3.2 Le système fluvial

Mes recherches sur le Delta du Fleuve Rouge m'ont permis de découvrir un système complexe et ancestral, sur lequel repose tout un mécanisme écologique et agricole. Il me semble que la protection des systèmes fluviaux au Vietnam pourrait être un outil performant pour le maintien de l'activité agricole et la diminution des catastrophes naturelles sur le territoire. Le Fleuve Rouge, véritable grenier à riz du Vietnam, qui se divise en de nombreux casiers, a eu un rôle majeur dans l'histoire de la civilisation vietnamienne. La qualité de ses sols, idéale pour la culture du riz, mérite une attention particulière afin d'être préservée. Si les terres à proximité du fleuve se détériorent, c'est toute une activité agricole qui risque de disparaître. Les effets pourraient être dramatiques pour les Vietnamiens. Aussi, l'équilibre naturel de ce fleuve est menacé par la densification urbaine, la pollution et les constructions abusives, qui perturbent l'écoulement naturel du fleuve dans ses affluents. Si ce fleuve faisait l'objet d'une protection, un contrôle plus accru des constructions près des berges du Fleuve Rouge pourrait être mis en place et permettrait de limiter les abus (pollution du fleuve, remblaiement...).

De plus, il est temps d'inclure les fleuves et les cours d'eau à la conception architecturale et urbaine. Ces étendues d'eau semblent avoir été totalement oubliées durant ces dernières années. Très peu de projets interagissent avec le paysage. Souvent, ils lui tournent le dos, car il est plus facile d'être centré sur soi-même que de tenter une communion avec l'existant. Chaque lieu aquatique, à l'instar de la rivière Cau Bay, pourrait faire l'objet d'un projet d'assainissement et de valorisation dans le paysage. Tous ensemble, ils pourraient constituer une véritable trame bleue, qui redessinerait le territoire, donnerait un contexte et un sens aux aménagements actuels. Ces espaces permettraient de tisser du lien social, de créer de nouveaux lieux de détente ou de loisir pour les Vietnamiens.

L'idée serait donc de mettre en place des mesures sur l'ensemble du système fluvial dépendant du Fleuve Rouge, et non pas de protéger seulement une portion «symbolique» qui sortirait du lot. Le classement des sites naturels au patrimoine mondial s'avère souvent être un fléau pour les espaces naturels classés, car il entraîne la dégradation massive de ces lieux. A titre d'exemple, La Baie d'Ha Long au Vietnam, une étendue d'eau de 43.000ha classée au patrimoine mondial depuis 1994, est visitée chaque année par environ six millions de touristes. Cet endroit, faute d'une gestion des déchets capable de le préserver, est envahi de nappes d'hydrocarbures, de déchets flottants, provenant des bateaux hôtels qui le sillonnent. Les autorités vietnamiennes, inquiètes pour le devenir du site, ont fait appel à une entreprise belge pour collecter les déchets et dépolluer l'eau ; le coût de l'opération s'élève à cent-trente millions de dollars (Munster, 2016, *Demain, la terre*). Le classement au patrimoine mondial présente donc inévitablement un effet pervers pour les sites naturels, qui peut avoir de terribles conséquences si les politiques locales ne voient à travers le patrimoine qu'un intérêt financier et ne font rien pour la préservation environnementale des lieux.

3.3.3 L'artisanat

Enfin, le patrimoine le plus en danger au Vietnam est certainement l'artisanat. Il y a peu de sens à protéger le patrimoine architectural du quartier des trente-six corporations si aucune mesure n'est prise pour sauvegarder l'artisanat local. Malgré tous les efforts du monde, si l'apparition des supermarchés, des produits standardisés ne sont pas un minimum contrôlés, il y a de forte chance que l'artisanat n'arrive pas à subsister dans ce contexte. Dans le cas du Vietnam, la fin de celui-là aurait de lourdes conséquences sur l'économie nationale. En effet, au-delà d'un artisanat présent au sein de la ville, il existe tout un réseau et toute une économie liés aux villages de métiers qui gravitent autour d'Hanoï et partout au Vietnam. De nombreux artisans effectuent tous les jours des aller-retours dans la capitale, afin de vendre leurs produits. Si ces activités viennent à disparaître, bon nombre de personnes vont se retrouver démunies.

Dans *Regards croisés sur le patrimoine*, le témoignage de Pierre Bonnenfant sur le cas de la ville de Zahib au Yemen – où la prise de conscience de la perte de l'artisanat est arrivée trop tard- m'a particulièrement interpellé. Son propos me semble résumer la situation paradoxale à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés : les pays occidentaux membres des organismes internationaux s'inquiètent de la sauvegarde patrimoniale alors qu'ils ne cessent d'exporter leurs produits toujours plus loin, afin d'avoir toujours plus d'influence et de poids dans l'économie mondiale. Ce comportement, quelque peu risible, est très bien retranscrit par Pierre Bonnenfant qui l'exprime avec un sarcasme sur lequel il me plaît de terminer cette réflexion sur le patrimoine :

« Le classement intervient en 1993 au moment où ferment les dernières teintureries de la ville, où les tisserands rangent leur métier dans les placards. On classe, on inventorie, on élabore des propositions de protection d'un bien moribond. L'UNESCO, institution de ce qu'on appelle « la communauté internationale », spécialisée dans la culture, classe Zabid au Patrimoine mondial à la fin d'un long processus de dépossession politique, religieuse et économique, au moment où l'importation sans contrôle de tous les produits du monde ruine inexorablement les productions locales, céréales, vannerie, tissage, tissus teints, poterie, fabrication de sandales, matériaux de construction. L'application sans contre poids des mécanismes du marché tue l'économie de la ville, puis on dit « Comme elle est belle ! ». Les pays les plus riches proclament leur souci de défendre les droits de l'homme, de protéger le patrimoine, mais les institutions économiques dont ils se dotent et qu'ils imposent au reste du monde ont un effet de laminoir sur les économies les moins bien placées dans le marché mondial. Les institutions internationales, via le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale, l'Organisation Mondiale du Commerce prêchent la libéralisation totale des échanges au niveau mondial ce qui, à Zabid, cause à l'évidence l'invasion des objets de fabrication industrielle et la disparition des artisanats locaux. Quand ceux-ci sont à l'agonie, d'autres bonnes âmes internationales – j'en suis!- s'écrient « Cette architecture va disparaître ! Comme c'est dommage ! Que de savoir-faire qui vont périr ! Quelle perte de patrimoine ! Il faut créer un musée pour garder trace de tout cela ! Il faut monter un centre d'artisanat pour sauvegarder ces magnifiques traditions et garder une trace de ces techniques » Le classement de Zabid et d'autres lieux serait-il un achat de bonne conscience par la « communauté internationale » ?

Extrait de Paul Bonnenfant, «Zahid, ville yéménite», p.767 issu de *Regards croisés sur le patrimoine*, sous la direction de GUICHARD-ANGUIS Sylvie et GRAVARI-BARBAS Maria, 2003, UNESCO et Presses Universitaires de la Sorbonne, Paris

CONCLUSION

Après des années sous occupation française, puis victimes d'un conflit contre les Américains, les Vietnamiens ont fini par obtenir une situation stable sous un régime communiste leur permettant enfin de prendre leur destin en main. Grâce à des réformes libérales mises en place lors du Doi Moi, le pays a réussi à se hisser en tête des pays émergents, avec une croissance économique constante qui mise de plus en plus sur son potentiel touristique pour se développer, à l'image de la Thaïlande il y a quelques années. Ce développement rapide, et quelque peu hors de contrôle, a des conséquences sur la société. Ces transformations ne profitent pour l'instant qu'à une faible partie de la population, et les législations sur le foncier tendent à donner le « plein pouvoir » aux acteurs de cette nouvelle économie mondiale. On voit se creuser de façon flagrante les inégalités sociales et les écarts de richesse dans la capitale. Des manifestations orchestrées par des agriculteurs tentent d'avoir lieu, mais tous les soulèvements sont sévèrement réprimés dans un pays où la situation politique est bloquée et où la liberté d'expression n'est pas encore à l'ordre du jour.

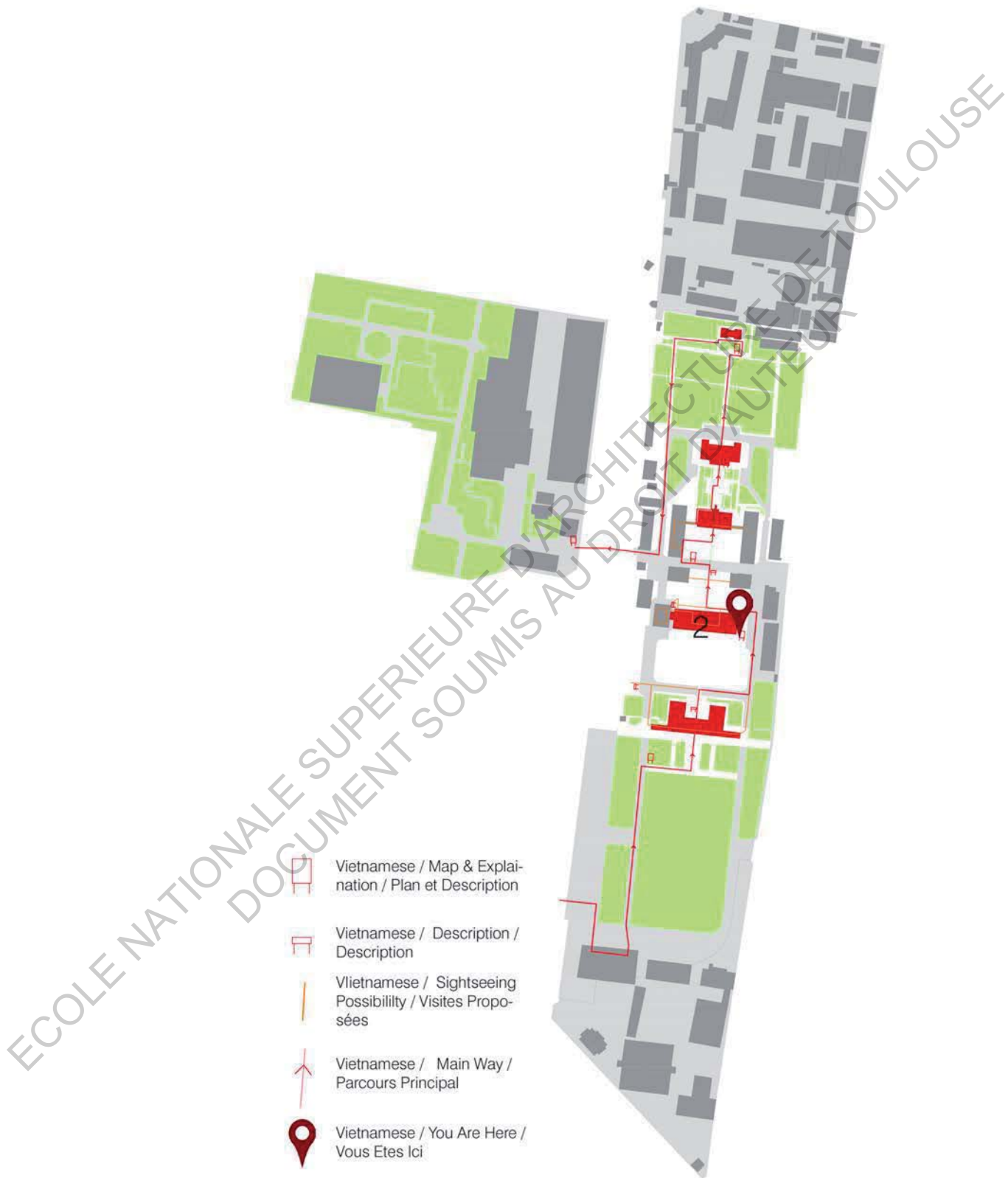
La capitale, Hanoï, porte sur ses épaules toutes les attentes des politiques pour incarner ces changements. Soumise à un plan d'aménagement ambitieux prévu sur une échelle de trente ans, elle voit les projets immobiliers se multiplier et ses surfaces agricoles disparaître. Les tours et les supermarchés, symboles de modernité, transforment la façon de vivre des Vietnamiens. La perte du rapport à la rue risque d'avoir des impacts sur l'économie locale, en engendrant une baisse de la fréquentation des commerces de proximité. Plus inquiétant encore, les systèmes naturels et les cours d'eaux de la ville ne sont pour le moment pas intégrés aux différentes perspectives d'aménagement. La gestion des eaux usées est encore taboue et aucun chantier de grande ampleur ne semble voir le jour pour répondre à ce problème majeur. C'est sur une ville malade, avec une terre et des cours d'eau pollués, que s'implantent les «grands projets» de demain. La forte fragmentation institutionnelle et le manque de clarté des rôles font qu'il est difficile de rendre les différents acteurs responsables de leurs actions. Il paraît crucial de séparer les organismes «régulateurs» des organismes «opérateurs», sinon la transparence et l'application des tâches sont des défis presque impossibles à assurer.

Dans ce contexte, le patrimoine semble être une piste à explorer pour tenter de contrôler cette urbanisation massive. Les organismes internationaux jouent un rôle certain dans la préservation des sites, car ils permettent de trouver des fonds et de former des personnes aptes à s'occuper de leur gestion. Toutefois, il semble que leurs actions paraissent quelque peu limitées à une approche « superficielle », et qu'elles ne permettent pas à elles seules de sauver un patrimoine menacé de disparition. Il paraît clair que sa survie, et surtout celle du patrimoine « immatériel », dépend de décisions d'ordre politique.

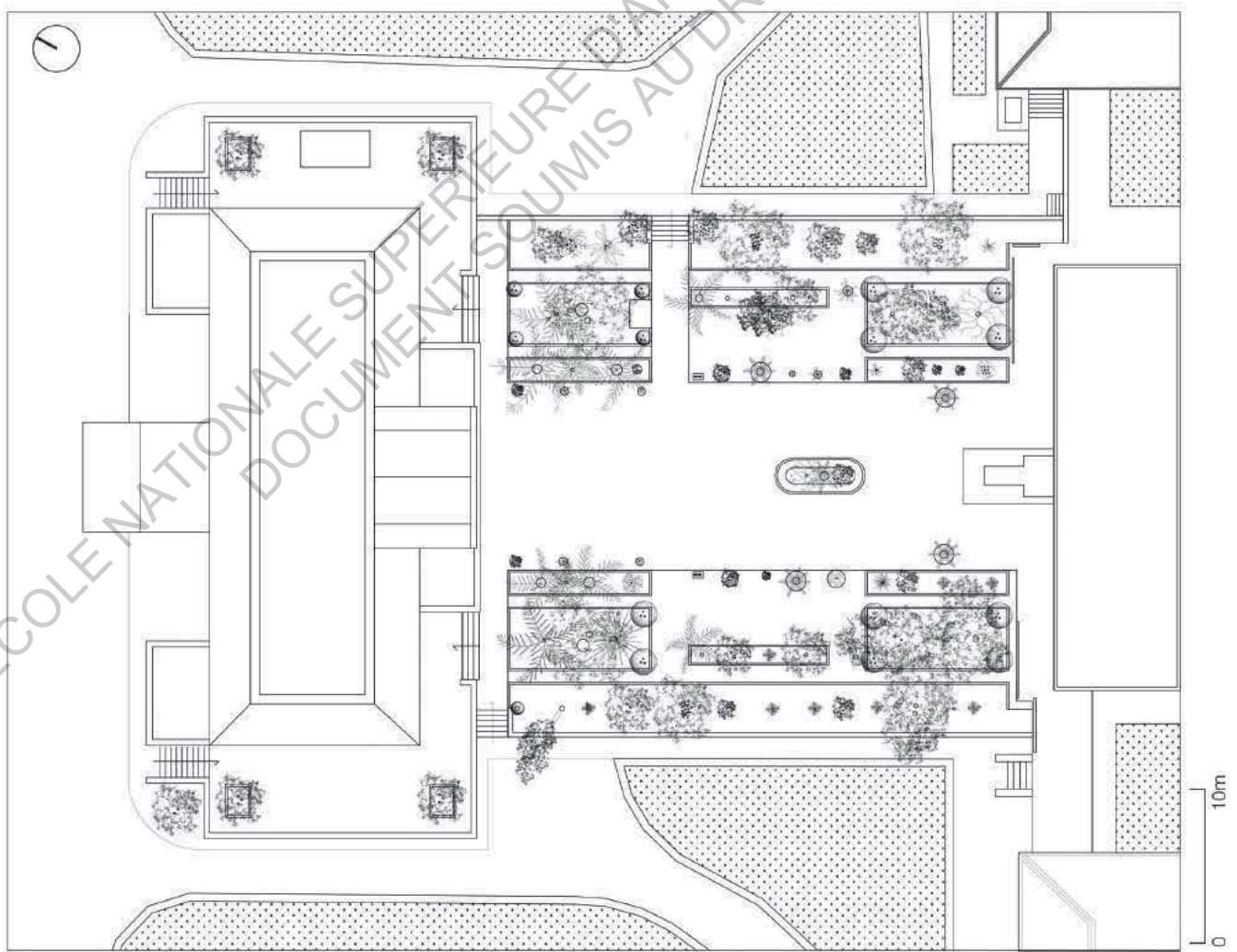
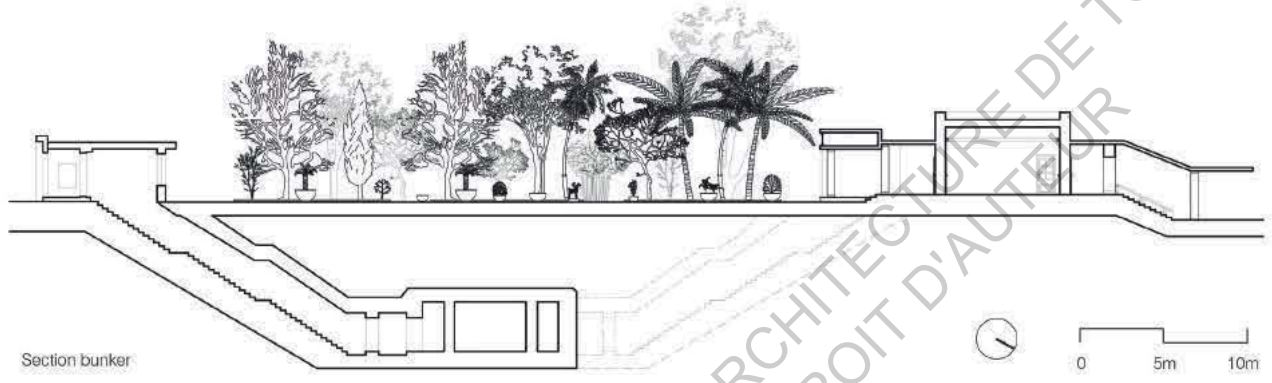
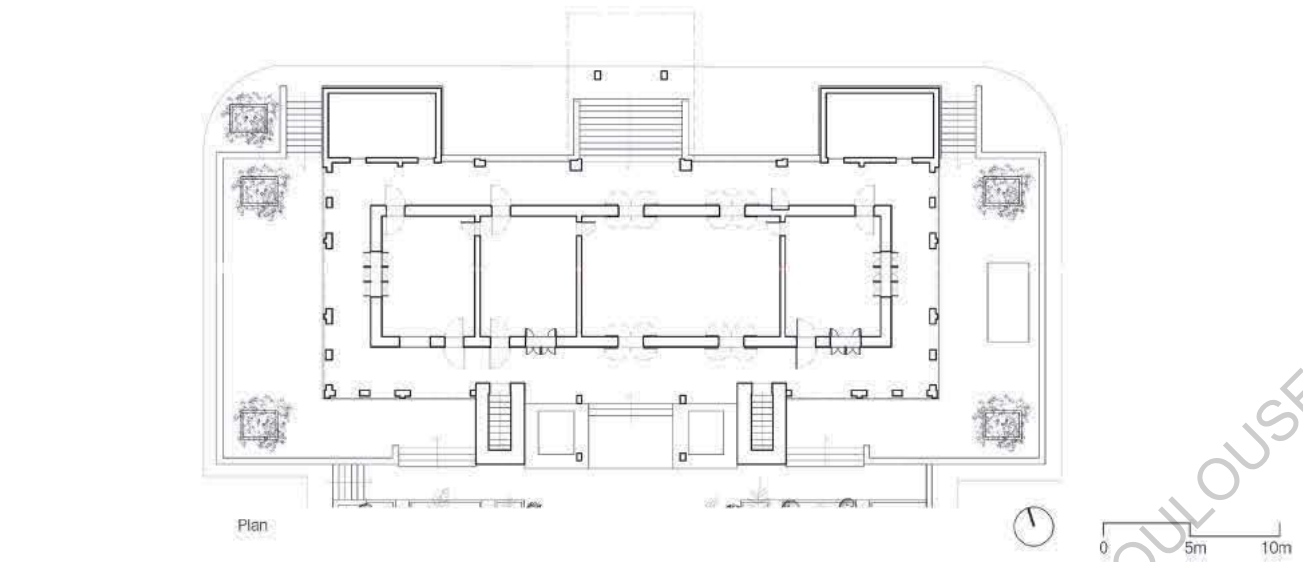
Dans le cas du Vietnam, une prise de conscience de l'État semble nécessaire sur les questions environnementales et économiques. Seul l'État possède le pouvoir et les institutions nécessaires pour mettre en place une meilleure vigilance environnementale ; de même, lui seul peut réguler ses échanges avec l'international pour permettre la prospérité de l'artisanat local. Les institutions internationales peuvent permettre à l'État d'ouvrir les yeux sur certaines situations, mais souvent, leur attention se braque uniquement sur quelques «grands sites» et elles semblent passer à côté de manifestations patrimoniales plus discrètes mais plus significatives aux yeux des locaux. Elles ont tendance à standardiser la notion de patrimoine en imposant leur vision occidentale à l'échelle planétaire. Or, le patrimoine semble pouvoir perdurer au fil des siècles uniquement si les femmes et les hommes inscrits dans le monde contemporain se reconnaissent suffisamment en sa définition pour le protéger et le faire exister.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ANNEXES



Annexe 1 : Le plan de la citadelle et une proposition de trajet pour les visiteurs
Source : François Mauger et auteur



Annexe 2 : Une partie des relevés du bâtiment D67 (plan, coupe et plan de jardin)
 Source : François Mauger et auteur

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
 DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Discontinuity of the soil

Annexe 3 : Exemple de diagnostic : problème de revêtement de sol dans le jardin du D67
 Source : François Mauger et auteur



Annexe 4 : Exemple de diagnostic : Bilan sanitaire d'une des façades du D67
 Source : François Mauger et auteur

3 - Accès et extérieur	3.1 Problème d'accès	★★★	\$\$\$	-> Elargir le passage en ne gardant qu'un escalier.
	3.2 Barrières	★★★	\$\$\$	-> Supprimer les barrières.
	3.3 Revêtement de sol extérieur	★★★	\$\$\$	-> Faire réapparaître l'ancien revêtement de sol.
	3.4 Aménagement du jardin	★★★	\$\$\$	-> Ajouter bancs, supprimer terre plein, ...
	3.5 Equipement	★★★	\$\$\$	-> Changer les poubelles, supprimer un lampadaire...
4 - Végétation	4.1 Surdensité végétale	★★★	\$\$\$	-> Retirer 2 ou 3 arbres (pour la meilleure santé du jardin)
	4.2 Végétation dégradante	★★★	\$\$\$	-> Elaguer des arbres, replanter...
5 - Dégradation du bâtiment	5.1 Bilan sanitaire des façades	★★★	\$\$\$	-> Nettoyer, assainir, repeindre, revoir l'étanchéité, travaux toilettes...
	5.2 Elements manquants/cassés	★★★	\$\$\$	-> Retrouver éléments manquants, réparer, changer matériaux usés...
	5.3 Ouvertures zénithales	★★★	\$\$\$	-> Accéder à la toiture, nettoyer...
6 - Electrique	6.1 Tuyaux en plastique	★★★	\$\$\$	-> Creuser, enterrer le passage des tuyaux
	6.2 Cables à nu	★★★	\$\$\$	-> Masquer les cables, les fixer par le toit...
	6.3 Projecteurs	★★★	\$\$\$	-> Encastrer les projecteurs ou installer un nouveau modèle
	6.4 Fils et boitiers électriques	★★★	\$\$\$	-> Fermer les boitiers, faire venir un electricien ...
7 - Museographie	7.1 Réaménagement de l'entrée	★★★	\$\$\$	-> Mettre galets, planter arbuste, garder mur témoin...
	7.2 Groupe électrogène	★★★	\$\$\$	-> Mieux expliquer le groupe électrogène ou le retirer
	7.3 Sièges	★★★	\$\$\$	-> Retirer les sièges
	7.4 Double affichage	★★★	\$\$\$	-> Supprimer les affichages inutiles
	7.5 Télévision	★★★	\$\$\$	-> Retirer les télévisions
	7.6 Murs intérieurs	★★★	\$\$\$	-> Repeindre les murs d'une couleur plus claire
	7.7 Cartes sous plastique	★★★	\$\$\$	-> Trier les cartes, les expliquer, les encadrer
	7.8 Lumières intérieures	★★★	\$\$\$	-> Déplacer les néons, changer les néons...
	7.9 Bureaux sous verre	★★★	\$\$\$	-> Retirer les protections inutiles
	7.10 Mobilier	★★★	\$\$\$	-> Supprimer les cadres
	7.11 Drapeaux	★★★	\$\$\$	-> Remettre des drapeaux sur les portes drapeaux de l'entrée

RÉFÉRENCES

BIBLIOGRAPHIE

CHOAY Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Editions du Seuil, Collection La couleur des idées, 270 pages.

DELALANDE Philippe, 2007, *Vietnam dragon en puissance*, Edition l'Harmattan, Paris, 240 pages.

Sous la direction de GUICHARD-ANGUIS Sylvie et GRAVARI-BARBAS Maria, 2003, *Regards croisés sur le patrimoine*, UNESCO et Presses Universitaires de la Sorbonne, Paris, 952 pages.

HERLAND Michel, 1999, *Le Vietnam en mutation*, La Documentation Française, Paris, 155 pages.

KOOLHAAS Rem, 1995, *La Ville Générique, S, M, L XL*, The Monacelli Press, 1399 pages.

MANGIN France, 2006, *Le patrimoine Indochinois, Hanoi et d'autres site*, Editions Recherches, Paris, 387 pages.

TERTRAIS Hugues, 2004, *Atlas des guerres d'Indochine (1940-1990)*, Autrement Editions, Paris, 64 pages.

THANG LONG Hanoi heritage conservation centre, 2010, *The central sector of the imperial citadel of Thang Long - Hanoi - A world heritage site*, Hanoi Publishing House, Hanoi, 148 pages.

ARTICLES

Agence Française de Développement, 2010, *Partager et mieux distribuer les eaux capricieuses du fleuve Rouge (projet Bac Hung Hai)*. Publication de l'Agence Française de Développement
URL : <http://carte.afd.fr/afd/fr/projet/partager-et-mieux-distribuer-les-eaux-capricieuses-du-fleuve-rouge>

BOISSEAU DU ROCHER Sophie, 2015, *Le Viet Nam et l'Asean : dépasser la stratégie de l'utilitaire*, p.56 à 71, Hérodote n°157, *Les enjeux géopolitiques du Vietnam*, La découverte, Paris

FONTENELLE Jean-Philippe, 2006, *La décentralisation de l'hydraulique agricole du delta du fleuve Rouge au Viêt-nam : rupture ou continuité ?*, Hérodote, 2/2006 (no 121), p. 55-72.

GILARD Olivier, 2006, *Risques d'inondation dans le delta du fleuve Rouge. De la nécessité d'améliorer leur prise en compte dans le processus d'aménagement du territoire*, Hérodote, 2/2006 (no 121), p. 42-54.

GIRONDE Christophe, TESSIER Olivier, 2015, *Viet Nam : les «nouveaux territoires» d'une modernisation inégalitaire*, p.161 à 185, Hérodote n°157, *Les enjeux géopolitiques du Vietnam*, La découverte, Paris

LEE Brody, BINNS Tony et B DIXON Alan, Juin 2010, *The Dynamics of Urban Agriculture in Hanoi, Vietnam*, Field Actions Science Reports, Special Issue 1 URL : <http://factsreports.revues.org/464>

ROCHE Yann et DE KONINCK Rodolphe, Avril 2002, *Les enjeux de la déforestation au Vietnam*, Vertigo, la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 3 Numéro 1. URL : <http://vertigo.revues.org/4113>

ROCHE Yann et VAN CU Pham, Novembre 2015, *Les mangroves face aux changements climatiques : Le cas à la fois typique et particulier du Vietnam*, Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement Hors-série 23. URL : <http://vertigo.revues.org/16600>

UNESCO Office in Viet Nam, 2012, *The UNESCO's Culture Program's Priorities in Viet Nam (2012-2016)*.

URL : <http://www.unesco.org/new/en/hanoi/culture/>

PULLIAT Gwenn, 2012, *Se nourrir à Hanoi : les recompositions du système alimentaire d'une ville émergente*, EchoGéo

URL : <http://echogeo.revues.org/13205>

PULLIAT Gwenn, 2015, *Food securitization and urban agriculture in Hanoi (Vietnam)*, Artículo - Journal of Urban Research, Special issue 7

URL : <http://articulo.revues.org/2845>

RECHERCHES, TRAVAUX UNIVERSITAIRES

DELOIRE Quentin, 2017, *Le Phong Thuy (Feng Shui) dans un Viet Nam en mutation*, mémoire de master, bibliothèque ENSA Toulouse

NGUYEN LEROY Marie Lan, 2015, *Les enjeux de la nouvelle réforme foncière au Vietnam*, Carnet de l'IRASEC n°4, l'IRASEC, Thailand, 90 pages.

VILSALMON Quentin, 2014, *Insécurité foncière et développement en tension, Devenir des politiques foncières au Viêt-Nam*, CNRS / Université Bordeaux Montaigne

PRESSE

FIDAL ASIATTORNEYS, 09 septembre 2015, *Investissement immobilier - acheter un logement au vietnam : à quelles conditions ?*, Lepetitjournal.com URL : <http://www.lepetitjournal.com/hochiminhville/2014-03-04-08-21-27/actualite/>

PHILIP Bruno, 05 mai 2016, *Colère au Vietnam après la découverte de millions de poissons morts sur les plages*, Le monde

TÙNG CHI/CVN, 24 décembre 2014, *Hanoi : un mètre carré de terrain coute 162 millions de dongs*, Le courrier du Vietnam

VOV/VNA/CVN, 04 mars 2016, *Modification du plan d'aménagement de la région de Hanoi pour 2030*, Le courrier du Vietnam

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. de couverture : Lac de Van Quan, Hanoi. *Source : François Mauger*
- Fig. 1 : Une femme vietnamienne en vélo devant le projet en construction «Le Roi soleil», rue Xuan Dieu. *Source : Photographie de l'auteur.* p.09
- Fig. 2 : Trafic routier, Rue Chi Cong. *Source : auteur.* p.13
- Fig. 3 : L'Indochine durant la colonisation. *Source : Larousse encyclopédie.* p.15
- Fig. 4 : La couverture des besoins alimentaires des vietnamiens (1976-1997)
Source : Le Vietnam en mutation, Herland Michel, 1999, La Documentation Française, p.78. p.18
- Fig. 5 : Etats membres de l'ASEAN. *Source : www.geohealthseasia.org* p.22
- Fig. 6 : Rivière « décharge », Rue Thuy Kue, Hanoi. *Source: auteur.* p.24
- Fig 7 : Une femme collecte les palourdes mortes à Ha Tinh 04.2016. *Source : AFP, STRINGER* <http://www.rfi.fr/> p.25
- Fig 8 : Ecart entre prix officiels et prix du marché pour une terre rizicole. *Source : Vilsalmon, 2014, p.21* p.26
- Fig 9 : Projet immobilier abandonné près du quartier de Van Quan. *Source : auteur.* p.26
- Fig. 10 : Plan prévisionnel d'Hanoi 2030 par Perkins Eastman. *Source : http://www.perkinseastman.com/* p.29
- Fig. 11: Collage de façades, rue Vong Thi. *Source : auteur* p.30-31
- Fig. 12 : Schéma explicatif de l'organisation des maisons-tubes. *Source : auteur.* p.32
- Fig. 13 : Vendeurs de Rue, rue Hoang Quoc Viet, Hanoi *Source : auteur.* p.33
- Fig. 14 : Marché Khu đô thị Van Quán, Phúc La *Source : auteur.* p.33
- Fig. 15 : Photographie d'une chambre des nouvelles résidences Vinhomes Riverside, à Hanoi. *Source : auteur.* p.34
- Fig. 16 : Entrée sécurisée du quartier Ciputra, au Nord Ouest d'Hanoi. *Source : auteur.* p.34
- Fig. 17 : Vue aérienne 2016 (Google Earth) de Royal City, rue Nguyen Trai, Hanoi. *Source: auteur.* p.35
- Fig. 18 : Vue depuis la rue du projet Royal City, rue Nguyen Trai, Hanoi. *Source : auteur.* p.35
- Fig. 19 : Photographie de l'entrée de l'université Lomonosov, à Moscou, Russie. *Source: http://www.alamy.com/.* p.36
- Fig. 20 : Vue frontale de l'arche d'entrée, Royal City, Hanoi. *Source : www.hanoiapartmentsforrent.com* p.36
- Fig. 21 : Photographie de l'université Lomonosov. *Source : site officiel http://www.msu.ru/en/* p.37
- Fig. 22 : Vue des jardins, Royal City, Hanoi. *Source : auteur.* p.37
- Fig. 23 : Salle de sport dans le mall de Royal City, Hanoi. *Source : auteur.* p.39
- Fig. 24 : Galerie marchande dans le mall de Royal City, Hanoi. *Source : auteur.* p.39
- Fig. 25 : Le Fleuve Rouge, de la Chine au Vietnam. *Source : auteur.* p.40
- Fig. 26 : Division du delta du Fleuve Rouge en 30 casiers hydrauliques primaires. *Source : redessiné et complété par l'auteur, sur la base de Fontenelle. Lien https://www.cairn.info/revue-herodote-2006-2-page-55.htm* p.41
- Fig. 27 : Coupe schématique des activités aux bords du fleuve rouge. *Source : auteur.* p.42
- Fig. 28 : A gauche, carte d'Hanoi de 1910, à droite vue aérienne retouchée de 2016: on y voit l'élargissement du Fleuve Rouge. *Source : Hanoi Architectural University et auteur (Google Earth).* p.42

- Fig. 29 : Division du delta du Fleuve Rouge en 30 casiers hydrauliques primaires. *Source* : zoomé, redessiné et complété par l'auteur, sur la base de Fontenelle. *Lien* <https://www.cairn.info/revue-herodote-2006-2-page-55.htm> p.43
- Fig. 30 : Localisation de la Rivière Cau Bay. Sur cette carte, les sens de courant sont marqués par une flèche blanche. Le sens de Bac Hung Hai varie suivant les saisons. Aussi, sont repérés les trois points d'arrêts où nous avons étudié l'eau et ses sources de pollutions. *Source* ; *auteur*. p.44
- Fig 31 : Rivière Cau bay, rue Doan Khue, Hanoi. *Source* : *auteur*. p.45
- Fig. 32 : Rivière Cheonggyecheon à Séoul, Corée du Sud. *Source* : *auteur*. p.46
- Fig. 33 : Lac du village Dao Xuyen. *Source* : *auteur*. p.47
- Fig. 34 : Schéma explicatif de la pollution du lac de Dao Xuyen. *Source* : *auteur*. p.48
- Fig. 35 : Schéma explicatif de la pollution au sein des canaux. *Source* : *auteur*. p.48
- Fig. 36 : Canaux d'irrigation le long de la rivière Cau Bay. *Source* : *auteur*. p.49
- Fig. 37 : Vue aérienne du projet Vinhomes Riverside. *Source* : *auteur* (vue Google Earth). p.50
- Fig 38: Plan de Vinhomes Riverside. *Source* : <http://www.villasvinhomesriverside.com/> p.50
- Fig. 39 : Schéma explicatif du circuit de l'eau au sein du projet Vinhomes Riverside. *Source*: *auteur* p.50
- Fig. 40 : Eaux usées de Vincomes Riverside se rejetant dans la rivière Cau Bay. *Source* : *auteur* p.51
- Fig. 41 : Maquette de la deuxième partie du projet EcoPark, présentant le même principe sur l'eau que Vinhomes. *Source* : *auteur* p.51
- Fig. 42 : Skyline montrant la proximité entre les tours et la végétation, dans les potagers de Van Quan. Les contours de cette végétation sont soulignés pour tenter de leur donner autant de présence que les tours, qui sont elles, toujours visibles en ville tandis que les cultures ou cours d'eau sont moins mis en valeur dans le paysage. *Source* : *auteur*. p.52-3
- Fig. 43 : Vue aérienne localisant le quartier de Van Quan. *Source* : *auteur*. p.54
- Fig. 44 : Diminution des zones agricoles et des cours d'eau dans le quartier de Van Quan en 10ans. *Source* : *auteur*. p.54
- Fig. 45 : Schéma plan et coupe illustrant le problème de circulation de Van Quan. *Source*: *auteur*. p.55
- Fig. 46 : Schéma et photo montrant les terres abandonnées et les déchets au cœur des potagers. *Source* : *auteur*. p.55
- Fig. 47 : Femme traversant les potagers de Van Quan. *Source* : *auteur*. p.57
- Fig. 48 : Extrait zoomé d'Hanoi 2030 sur le quartier de Van Quan. *Source* : Perkins Eastman. p.58
- Fig. 49 : Citadelle de Thang Long. *Source* : Photographie de l'auteur. p.60
- Fig. 50 : Carte de Thang Long sous la dynastie de Hong Duc (1490). *Source* : *The central sector of the imperial citadel of Thang Long*, p.16. P.62
- Fig. 51 : Plan de Hanoi en 1873. *Source* : Centre des Archives d'outre-mer, Aix-en-Provence. URL : <http://imv-hanoi.com/fr/ressources/cartotheque/> p.63
- Fig 52 : Plan de Hanoi en 1885. *Source* : Bibliothèque nationale de Paris. URL : <http://fr.hanoi.vietnamplus.vn> p.64
- Fig 53 : Vue aérienne de la Citadelle impériale de Thang Long, en 2010. *Source* : *The central sector of the imperial citadel of Thang Long*, p.14 p.67
- Fig. 54 : Citadelle de Thang Long. *Source* : Photographie de l'auteur p.71

Mémoire de séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :

	OUI	NON
Consultation sur place		
Impression		
Diffusion Intranet		
Diffusion Internet		
Exposition		
Publication non commerciale		